# Charenton magazine

N° 166 - Décembre 2011-Janvier 2012

**En cahier central : le programme de Charenton sur glace**

# Bonnes Fêtes de fin d'année

# SOMMAIRE

Décembre 2011 / janvier 2012 N°166

**Inauguration du Stade de Charentonneau** 5

8 **La restauration scolaire : un enjeu anticipé par Charenton**

**Votre taxe d'habitation 2011 en toute transparence** 10

**Le centre ville, un cœur qui bat fort** 13

17 **Plus de défibrillateurs pour sauver des vies**

19 **Développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées : une priorité !**

**Rétrospective de l'année 2011** 34

26 **Autolib' est arrivé depuis le 5 décembre à Charenton**



**Charenton magazine N° 166 - décembre 2011 - janvier 2012**
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétillon**
Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**
Rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**
Ont collaboré à ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle**
Photos : **G. Boynard - Fotolia - G. Ledig - JP. Le Nai - C. Lormier - I. Stéfan -** Mise en page : **C. Doumbé**
Impression : **ETC. INN** - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**

# Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Noël est un moment magique et Charenton brille de tous ses feux grâce aux illuminations et décorations de fin d'année, même si nous restons très prudents sur ce type de dépenses. La patinoire est bien sûr de retour et les animations ne manqueront pas autour de ce lieu de sport, de loisir et de rencontre.

Dans beaucoup de familles, cette période faite de joies, de cadeaux, de retrouvailles est attendue avec impatience.
Pour d'autres, touchées par le chômage, la maladie ou la solitude, elle s'accompagne de beaucoup d'inquiétudes. En cette période de crise économique, j'ai demandé un maximum de vigilance et d'écoute à nos services sociaux et aux associations pour signaler et porter secours aux plus démunis. La solidarité est plus que jamais nécessaire et je rends hommage à tous les bénévoles qui œuvrent pour aider et soutenir les plus fragiles.

Nous nous battons aussi pour défendre les intérêts des Charentonnais, de la Ville et même au-delà.
C'est ainsi qu'avec le Député de notre circonscription, nous avons obtenu que le service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor de Créteil soit maintenu, alors qu'il était menacé de fermeture.
Nous continuons à exiger que le Bois de Vincennes soit préservé et qu'il ne soit pas dénaturé par l'implantation d'une aire des gens du voyage. Les 1 500 pétitions que nous avons reçues ont été remises à Pierre Mansat, maire adjoint de Paris.
Nous poursuivons également notre combat pour les protections phoniques de l'autoroute A4.

Cette fin d'année 2011 est donc bien remplie comme en a témoigné la réouverture de notre Théâtre des 2 Rives. Je peux d'ores et déjà indiquer que 2012 sera toute aussi active tant les projets ne manquent pas à Charenton.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter de passer d'agréables fêtes de fin d'année et de vous donner rendez-vous à l'espace Nelson Paillou le lundi 2 janvier pour les vœux de nouvel an.

Joyeux Noël.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

VU À LA TÉLÉVISION

# Jean-Marie Brétillon invité de Michèle Cotta

Michèle Cotta propose et anime chaque mois sur la chaîne IDF1 un grand débat d'actualité. Avec les maires d'Ile-de-France, elle donne ainsi aux téléspectateurs les clés pour mieux comprendre et analyser la vie de la région francilienne. Le 7 octobre dernier, Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, était l'invité de la célèbre journaliste. Aux côtés de Stéphane Gatignon, Maire de Sevran, Jacques Salvatore, Maire d'Aubervilliers et Didier Paillard, Maire de Saint-Denis, il a eu l'occasion de développer des thèmes importants de notre vie locale : l'économie, la culture et la sécurité. Si vous le souhaitez, vous pouvez revoir cette émission sur le site d'IDF1 www.idf1.fr. ■

DÉFI SPORTIF

# Une conseillère municipale à l'assaut de l'Himalaya

"*Quand j'étais enfant, j'accompagnais mon père dans de longues randonnées dans le parc de la Vanoise et à Chamonix. Fascinée par les cordées d'alpinistes, j'ai tout fait pour devenir comme eux. Ma première grande course fut la petite face nord de la Grande Casse, plus haut sommet de la Vanoise. Après cette ascension, je m'étais jurée de gravir un jour un sommet de l'Himalaya*", explique Marie-Hélène Rougeron, conseillère municipale de Charenton.

Malgré une accumulation de difficultés et d'émotions fortes (tremblement de terre alors qu'elle était dans le camp d'altitude, temps exécrable, tempête de neige, avalanches, chute sans gravité dans le grand sérac, etc.) Marie-Hélène Rougeron a atteint le sommet du Mont Cho-Oyu (8201 m), le 4 octobre dernier, en compagnie de deux amis sherpas qui l'ont soutenue techniquement et moralement. Là, face à l'Everest (8850 m), elle a hissé le fanion de la ville de Charenton que Monsieur le Maire lui avait confié. Il s'agit bien là d'un défi sportif remarquable, symbole de courage et de détermination, qu'a réalisé l'élue trois semaines durant au-dessus de 5700 m et trois jours au-dessus de 7000 m ! Autant dire que le retour à Charenton a nécessité quelques jours de réadaptation et de récupération auprès des siens et que ce défi face à des conditions extrêmes fut largement salué par ses collègues lors du Conseil municipal du 3 novembre dernier. ■

COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Journée officielle du "Green day"

A l'occasion du cinquantenaire du groupe Auchan et de l'année internationale des forêts, l'enseigne Simply Market a décidé d'organiser, le 16 novembre dernier, une "journée verte" au cours de laquelle chaque magasin a planté des arbres en collaboration avec sa commune d'implantation. Au total ce sont donc plus de 1.300 arbres qui ont ainsi été plantés.

A Charenton, cette opération s'est déroulée à la Villa Bergerac où les quatre nouveaux arbres (des charmes) offerts par le supermarché de proximité ont été mis en terre. ■

TOURNAGE

# Quand "Charenton sur glace" inspire les publicitaires

La société Danone a confié la réalisation du nouveau spot de son produit "Actimel" au réalisateur de films publicitaires Alexandre Coffre. Une des séquences de cette publicité montre un homme qui, pour profiter de l'hiver, fait du patin à glace sur une patinoire extérieure. Le régisseur est donc parti à la recherche d'une place sur laquelle il pourrait aménager une petite patinoire le temps du tournage et surtout qui permettrait d'installer l'atmosphère et le cadre souhaités. C'est en découvrant, sur le site de la ville, des photos de "Charenton sur glace" qu'il a été certain d'avoir trouvé ce qu'il espérait. C'est ainsi que, le 6 octobre dernier, 1 comédien, 15 figurants, plus de 25 techniciens et membres de l'agence publicitaire ainsi qu'un impressionnant arsenal de matériel ont pris possession de la place Aristide Briand sous les yeux ébahis des élèves de l'école et de certains Charentonnais qui imaginaient que l'animation de fin d'année prenait déjà ses quartiers.

**A noter :** la nouvelle édition de "Charenton sur glace" se déroulera du vendredi 9 décembre 2011 au 3 janvier 2012. Vous retrouvez le programme de cette animation en cahier central de ce Charenton Magazine. ■

INAUGURATION

# Stade de Charentonneau

Le 19 novembre, Charenton et Maisons-Alfort se sont unies pour inaugurer officiellement le stade de Charentonneau entièrement rénové et doté d'une pelouse synthétique. En présence, notamment, du Député-Maire de Maisons-Alfort, de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, et des maires-adjoints en charge des sports à Charenton et à Maisons-Alfort, Benoît Gailhac et Olivier Capitanio, cette cérémonie s'est ouverte sur des démonstrations de rugby et de football proposées par les jeunes du club charentonnais ainsi qu'un match de football féminin disputé entre les "filles" du CAP Charenton et de la société Natixis.

Les élus ont ensuite procédé à la coupe du ruban avant de s'adresser aux participants pour rappeler combien nos deux villes aiment à travailler ensemble comme ce fut le cas sur ce chantier, combien le sport tient une place importante dans les politiques municipales et enfin comment les clubs sportifs de nos deux communes s'investissent pour donner le meilleur à leurs joueurs et principalement aux plus jeunes. C'est dans ce contexte qu'Oscar Goncalves a reçu, au nom du club charentonnais, le label de l'Ecole de Sport de la Fédération Française de Football par Thierry Mercier, Président du district du Val-de-Marne. Ce label, déjà obtenu il y a trois ans par le CAP Charenton, met en lumière la qualité d'accueil, d'encadrement et d'éducation de l'école de foot de Charenton. ■

VIE SCOLAIRE

# Les bacheliers charentonnais à l'honneur

Afin de mettre à l'honneur leurs bacheliers 2011, les lycées Robert Schuman et Notre-Dame-des-Missions ont respectivement organisé les 15 octobre et 18 novembre des cérémonies au cours desquelles les lauréats ont reçu le diplôme du bac et des cadeaux. Ce fut surtout pour eux l'occasion de se retrouver entre anciens camarades et d'échanger sur leurs parcours personnels dans cette nouvelle vie estudiantine qui s'ouvre à eux. ■

CÉRÉMONIE SPORTIVE

# Trophées du sport

Cette cérémonie annuelle est l'occasion pour toutes celles et tout ceux qui font le sport charentonnais de se retrouver, de démontrer leur savoir faire et de mettre à l'honneur les compétiteurs méritants de l'année écoulée. Cette 18e édition, qui s'est déroulée le 25 novembre dernier, n'a pas échappé à la règle. Après les allocutions de Benoit Gailhac, Maire-Adjoint aux sports et de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, les tableaux de présentation et les attributions de récompenses se sont succédés. En point d'orgue, notons la remise du Fair Play "Challenge Petranca" 2011 à Richard Quesnoy pour le club du Lotus Viet Vo Dao ainsi que les Trophées 2011 décernés à Marion Gauthier pour le club du CNM Charenton Volley-Ball et à Evan Fournier du club de la St Charles Charenton/Saint-Maurice Basket-Ball. ■

11 NOVEMBRE 2011

# Un hommage à tous les soldats français

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

Le 11 novembre dernier, les Charentonnais et les Mauritiens ont participé à la célébration de la commémoration de l'armistice. Parmi eux, de jeunes Mauritiens qui ont avec une grande fierté pris part à cet acte de mémoire en présence des élus des deux villes, de personnalités et d'anciens combattants. Ce sont ces jeunes qui ont eu l'honneur d'entonner la Marseillaise au cours de la cérémonie qui s'est tenue au pied du monument aux morts de Saint-Maurice.
Cette commémoration 2011 marque une nouvelle page dans notre histoire car pour la première fois, comme l'avait souhaité le chef de l'Etat, cet instant de recueillement était destiné non seulement à commémorer les hommes tombés entre 1914 et 1918 pour la France, mais aussi à rendre hommage à tous les soldats morts sous nos drapeaux. ■

A.F.C.

# Bourse aux vêtements

Du 13 au 15 octobre, l'Espace Toffoli est un peu devenu les Galeries Lafayette de Charenton à l'occasion de la traditionnelle Bourse aux vêtements organisée par l'Association des Familles de Charenton.
Comme toujours ce rendez-vous automnal a attiré bon nombre d'acheteurs malins et de "modeuses" à la recherche de la bonne affaire.

Dès à présent, l'A.F.C. vous redonne rendez-vous du jeudi 22 au samedi 24 mars pour la bourse aux vêtements de printemps. Comme toujours, elle se tiendra à l'Espace Toffoli. ■

FIN DE MANDAT

# C.M.J. 2009 - 2011

Qu'ils ont changé en seulement deux ans les 26 élus du Conseil Municipal des jeunes ! Installés dans leurs fonctions en décembre 2009, ce sont de bien jeunes collégiens élus par leurs camarades des deux collèges charentonnais qui ont grandi et acquis de l'expérience en défendant leurs projets culturels, sportifs, solidaires et environnementaux.

### La fin d'un mandat placé sous l'égide de la solidarité

Le 3 novembre dernier, accompagnés par Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ, ils sont venus présenter leur bilan aux élus adultes. Si l'apprentissage à la citoyenneté fut au cœur de cette opération, la conjoncture internationale a naturellement placé cette mandature sous le signe de la solidarité. Ils ont notamment souhaité aider les élèves haïtiens de l'école Charlontin Marcadieu pour lesquels les jeunes charentonnais ont organisé une course et surtout une collecte de fournitures scolaires. Ces colis seront prochainement convoyés grâce à l'association Aviateurs sans frontières "démarchée" par les jeunes eux-mêmes. Au-delà donc de la découverte de nos grandes institutions nationales et européennes, ce sont bien des valeurs humaines (travail d'équipe, prise de confiance en soi, volontarisme, etc.) que les jeunes élus ont acquises durant leur mandat. C'est d'ailleurs en ces termes qu'Inès et Pierre ont dressé le bilan de l'équipe devant le conseil municipal avant que tous les jeunes ne reçoivent un document retraçant leurs actions et une médaille nominative.

### De beaux projets pour les deux années à venir

Peu de temps après, du 28 au 30 novembre précisément, les collégiens de La Cerisaie et de Notre-Dame des Missions se sont rendus aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal des jeunes qui siègera à son tour pour deux ans de mandat. A l'heure où ces lignes sont rédigées, Charenton Magazine ne connaît pas l'issue de ce scrutin dont les résultats ont été annoncés le 2 décembre dernier. De beaux projets étaient en lice pour ces élections avec notamment des envies de travailler sur l'accessibilité des personnes handicapées dans les lieux publics, de favoriser le recyclage ou encore de mettre en place des journées intergénérationnelles thématiques… en somme tout un programme ! ■

VIE SCOLAIRE

## Petit citoyen deviendra grand…

Dans le cadre de leur parcours citoyen, les élèves de 6e du collège La Cerisaie ont travaillé avec leur professeur, Nathalie Baron, sur l'organisation de la commune et plus particulièrement sur la prise de décision démocratique. Travail en classe sur la notion de commune, choix des élus locaux, analyse d'un compte-rendu de réunion du Conseil, d'un arrêté, … ont préparé la venue de ces collégiens en mairie les 14 et 18 octobre. Après avoir visité les locaux, les jeunes citoyens ont interviewé Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargée de l'Education, pour en savoir davantage sur le rôle des élus, les motivations nécessaires pour le devenir, leur journée type, etc. Ils ont ensuite été reçus par le Maire dans son bureau.
Les CE2 de Notre-Dame-des-Missions mènent de leur côté un travail similaire adapté à leur âge. Eux aussi ont donc été conviés à visiter l'Hôtel de Ville. La fonction d'élu a suscité bien des questions ainsi que le rôle de la Mairie. ■

COLLÈGE LA CERISAIE

**Une nouvelle principale adjointe**

Depuis la rentrée de septembre, le principal du collège La Cerisaie, Christian Froidefond compte à ses côtés une nouvelle adjointe : Muriel Thésée. Cette dernière vient remplacer dans ces fonctions Christine Lafoux partie à la retraite en juin dernier.

Outre ses missions pédagogiques, administratives et éducatives, la nouvelle principale adjointe a souhaité entre autres s'impliquer au sein du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Elle est en charge de l'organisation, en partenariat avec les institutionnels et les associations locales, d'interventions réalisées auprès des élèves pour les sensibiliser à de grandes thématiques telles que la sécurité (racket, jeux dangereux, etc.), la santé (contraception, SIDA, conduites addictives, obésité, ….) et citoyenne notamment en formant les délégués de classe du collège. Muriel Thésée se fixe comme objectif d'aider chaque élève à devenir un adulte.

RESTAURATION SCOLAIRE

# Charenton devance les recommandations nationales !

## Optimiser la qualité de l'offre en restauration collective est devenu un enjeu prioritaire pour les villes en charge de l'alimentation des scolaires ; un enjeu que Charenton avait anticipé dès 2009.

Afin d'aider les villes à élaborer des repas à haute qualité nutritionnelle dans le cadre de la restauration scolaire, un décret du 30 septembre 2011 dresse une liste de recommandations.

Elles visent à augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents ainsi que les apports en fer et en calcium. A contrario, elles imposent la diminution des sucres, des lipides et le rééquilibrage en acides gras et en sel.

**Des recommandations durcies et anticipées**

Ces instructions, Charenton en avait déjà fait ses imposés dès janvier 2009 et avait même choisi d'aller plus loin en se fixant des exigences supplémentaires.
Ainsi, alors que le décret demande la confection d'au moins 10 repas* avec des crudités et des légumes frais, les écoliers charentonnais consomment 8 à 12 crudités et autant de légumes*, ce qui double les recommandations nationales. Tandis que 8 repas* avec en dessert des fruits suffisent à répondre aux normes, la ville de Charenton propose jusqu'à 12 fruits*.

Pour s'assurer que tous les enfants disposent à chaque repas d'un produit laitier, la Ville a demandé que du lait soit proposé notamment pour les enfants qui ne consommeraient pas de yaourt ou de fromage. Le sel et les sauces ne sont pas en libre-service. ils sont mis à disposition par les animateurs selon les plats proposés .

**Une décision en faveur de la santé des enfants**

Tout est donc mis en place pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas, en lien avec notre partenaire, la société Sogeres, afin de sensibiliser les enfants à une bonne hygiène alimentaire et ainsi lutter contre la montée inquiétante du surpoids et de l'obésité.
Les parents qui souhaitent s'informer sur la restauration de leurs enfants doivent savoir que les menus proposés aux scolaires charentonnais ainsi que des informations précises sur les produits et aliments composant ces repas sont présentés sur www.charenton.fr rubrique "Enfance/Education" ■

* sur 20 repas

# Réforme des lycées : Robert Schuman en exemple

La réforme des lycées mise en place à la rentrée 2010 poursuit trois objectifs : mieux orienter ; mieux accompagner les lycéens et mieux s'adapter à son époque. Après une année d'instauration, le Recteur, William Marois, et l'Inspecteur d'Académie, Pierre Moya, souhaitaient dresser un premier bilan dans un établissement de l'Académie.
Ce fut le lycée Robert Schuman, dont l'exemplarité du fonctionnement n'est plus à démontrer, qui fut choisi, le 4 novembre dernier, pour servir de test. Des échanges avec les élèves de seconde et de première comme avec les enseignants ont permis aux représentants de l'Education nationale de constater comment avait été ressentie cette mutation importante et plus particulièrement l'accompagnement personnalisé pour tous et la création d'options de détermination en seconde.

INITIATIVE

# Remise des premières bourses au permis de conduire

Parce que l'avenir des jeunes Charentonnais tient une place de choix dans sa politique, l'équipe municipale a mis en place en début d'année un nouveau dispositif : la bourse au permis de conduire.

**Rendre le permis accessible à tous**

Grâce à cette initiative, la Ville s'engage à attribuer une bourse pouvant atteindre 940 € pour subventionner une grande part du permis de conduire de jeunes âgés de 18 à 25 ans. De son côté, le boursier doit s'engager à supporter le coût du code et à offrir 70 heures de bénévolat au sein d'une association locale ou d'une activité d'intérêt collectif dans un service municipal.

**16 boursiers en 2011**

Les premières inscriptions se sont closes le 30 juin dernier. 23 dossiers ont fait l'objet d'une étude approfondie à l'issue de laquelle 16 boursiers ont été retenus selon l'urgence que revêtait l'obtention du permis pour l'avenir professionnel ou estudiantin du candidat, son milieu social et la contrepartie solidaire qu'il était prêt à offrir. Les lauréats (autant de garçons que de filles !) de cette première session ont tous entre 18 et 22 ans, sont issus de tous les quartiers de Charenton et ont, pour moitié d'entre eux, besoin du permis pour poursuivre leurs études, l'autre étant déjà entrée dans le monde du travail.

**Une cérémonie officielle en mairie**

Le 9 novembre dernier, ils ont été conviés à l'Hôtel de ville pour recevoir officiellement des mains du Maire, Jean-Marie Brétillon, et de Valérie Fruaut, Maire-adjoint en charge de la jeunesse, le "Passeport bénévole".
Il s'agit d'un livret de suivi qui sera le reflet de leur mission et qu'ils pourront présenter par la suite à l'occasion d'un entretien d'embauche ou d'une Valorisation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

**En contrepartie : 70h de bénévolat**

Parmi les possibilités qui leur étaient proposées, les 16 boursiers ont choisi de s'investir auprès de l'épicerie solidaire "Au Petit Plus", de l'Association des Familles Charentonnaises, de l'association Aliaj, de l'Accueil Ecoute Jeune du Pôle de Médiation Sociale, du Conseil Municipal des Jeunes et enfin de la police municipale dans le cadre de la sécurité aux passages piétons. Aujourd'hui, tous sont inscrits auprès des deux auto-écoles partenaires ("CER Charenton" et "Liberté") pour passer leur code. Une fois l'examen réussi et la mission bénévole exécutée, la Ville versera à l'auto-école le montant de la bourse allouée à chacun pour préparer l'examen de la conduite. ■

**A noter :** les prochaines inscriptions pour la bourse au permis s'ouvriront le 2 avril prochain.

ESPACE JEUNESSE

# Activités pendant les vacances

Pendant les vacances de Noël, l'association Aliaj accueille les jeunes Charentonnais, du lundi au samedi (de 14h à 19h) à l'espace Jeunesse du 7bis quai de Bercy. Sur place, des animations seront organisées et une programmation de sorties proposée : patinoire, musée du chocolat, marché de Noël, etc. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 5 décembre sur place ou par téléphone (01.46.76.44.51). Un dossier individuel d'adhérent devra être rempli sur place et complété par la présentation du carnet de santé de l'enfant et d'une photo d'identité. Comme toujours, la participation financière des parents sera déterminée en fonction du quotient familial. Celui-ci sera calculé sur présentation de l'ensemble des avis d'imposition de tous les membres du foyer.

# Cinéma sur les Quais

**La prophétie des grenouilles**
**Vendredi 16 décembre**

Réalisé par Jacques-Rémy Girerd en 2003, ce film d'animation est une lumineuse réussite qui accomplit l'exploit de parler, sans mièvrerie ni didactisme, d'écologie, d'amour, de dictature, de respect de l'autre...

**Le concert**
**Vendredi 27 janvier**

Cette partition cinématographique, conduite d'une main de maître par son réalisateur Radu Mihaileanu, raconte l'histoire d'un petit miracle dont le cinéma a parfois le secret…

Ces deux séances débuteront à 20h. Une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour sera assuré.
**Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy**
**Tél. 01.46.76.44.58 - www.aliaj.fr**

TAXE D'HABITATION 2011

# Quelques explications !

**Répondant à la demande de contribuables s'étonnant de l'évolution de leur taxe d'habitation, Charenton Magazine se propose d'expliquer, en toute transparence et le plus simplement possible, pourquoi des augmentations ont pu intervenir alors même que les taux de cette taxe n'ont eux-mêmes subi aucune hausse.**

La réforme de la fiscalité locale provoquée par la suppression de la taxe professionnelle (survenue en 2010 et appliquée en 2011) a considérablement modifié la répartition des recettes des différentes collectivités (régions, départements, intercommunalités, communes).

Dans ce contexte, la Ville de Charenton, d'une part, et la Communauté de Communes Charenton - Saint-Maurice, d'autre part, ont procédé à des ajustements destinés à harmoniser la politique d'abattement.

Malheureusement, ces ajustements n'ont pas été pris en compte.

Le Président de la Communauté de Communes et le Sénateur-Maire de Saint-Maurice ont aussitôt alerté le Préfet du Val-de-Marne et les services fiscaux afin de rétablir la situation dès 2012.

**1.** Dans un souci d'alléger la fiscalité pour les familles nombreuses, **la Ville de Charenton avait porté à 25% (au lieu de 20%) le taux d'abattement pour charge de famille à partir du 3e enfant.** Or, cette délibération du Conseil municipal n'a pas été appliquée par les services fiscaux.

**2.** Avec le même souci d'allègement, la Communauté de Communes de son côté a mis en place sa propre politique d'abattement : un abattement général à la base de 15% ; un abattement pour charge de famille de 15% pour les deux premières personnes à charge ; un abattement pour charge de famille de 25% à partir de la troisième personne à charge.

Or, le premier abattement (abattement général à la base de 15%), n'a pas été matérialisé dans la délibération de la Communauté de Communes, si bien que les contribuables n'ont finalement pas pu en bénéficier alors que c'était sa volonté. Cela occasionne pour les contribuables un surcoût de 57 €.

**3.** Il a été instauré en Ile-de-France une nouvelle taxe : la taxe spéciale d'équipement au profit du Grand Paris.

**4.** La valeur locative brute avait été majorée de 2% par l'Etat. Elle correspond au montant estimé de la valeur locative annuelle du logement et prend en compte la surface et les différentes caractéristiques du logement.
Cette revalorisation annuelle fixée par la Loi de Finances est du ressort du Parlement.

L'ensemble de ces quatre points a donc conduit, pour certains contribuables, à une augmentation du montant de leur taxe d'habitation, alors que pour sa part, la Ville de Charenton n'a pas modifié son taux qui reste le plus bas du Val-de-Marne (pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants).
En revanche, pour d'autres contribuables disposant de ressources inférieures à certains seuils fixés par l'Etat et du fait d'un plafonnement, le montant de la taxe d'habitation est en diminution. ■

## Comment est calculée votre taxe d'habitation ?

C'est l'un des impôts les plus complexes. Il est calculé sur les bases cadastrales des logements fixées en 1970 et qui n'ont pas été révisées depuis ! La taxe d'habitation est établie annuellement, en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle est encaissée pour le compte de la commune où se situe votre habitation et contribue ainsi au financement des services publics, au fonctionnement des équipements et à tous autres services rendus aux habitants. Cette taxe est calculée sur la valeur locative nette multipliée par un taux déterminé dorénavant d'une part par la commune, d'autre part par l'intercommunalité.
**A Charenton, le taux d'imposition s'élève à 10,34% en 2011. Il est le plus bas du Val-de-Marne pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants.**
Enfin, en fonction de la politique d'abattements décidée par la commune ou la Communauté de communes, le montant de la cotisation est plus ou moins élevé. Propriétaire, locataire ou même occupant à titre gratuit, chaque concitoyen s'acquitte de la taxe d'habitation, à l'exception des foyers en grande difficulté.

# Bien comprendre le calcul de ma taxe d'habitation 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**4. Valeur locative :** la base de calcul de la taxe est revalorisée par l'Etat : + 2 %.

**2. Abattement général à la base :** Le taux de 15 % voté par la Communauté de communes n'a pas été appliqué, d'où un surcoût de 57 euros.

**1. Abattement pour personnes à charge :** Le taux de 25 % voté par la Ville n'a pas été appliqué.

| Éléments de calcul | Commune | Syndicat de communes | Intercommunalité | Taxe spéciale d'équipement |
|---|---|---|---|---|
| Valeur locative brute<br>Valeur locative moyenne | 4850<br>5100 | | 4850<br>4874 | 4850<br>5100 |
| ABATTEMENTS • Général à la base | 15 % | | % | 765 |
| • Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) | 15 % | | 15 % | |
| – Par personne rang 3 ou + pour personne(s) | 20 % | | 25 % | |
| • Spécial à la base | | | % | |
| • Spécial handicapé | | | % | |
| Base nette d'imposition<br>Taux d'imposition 2011<br>Cotisations 2011 | 4085<br>10,34 %<br>422 | % | 4850<br>7,73 %<br>375 | 4085<br>0,392 %<br>16 |
| Taux d'imposition 2010<br>Rappel cotisations 2010 | 10,34 % | % | % | 0,154 %<br>6 |
| Variation en valeur<br>Variation en pourcentage | | % | % | +10<br>+166,67 % |

| Abattements de référence 2003/2011 | Commune | Syndicat | Intercommunalité | TSE |
|---|---|---|---|---|
| • Général à la base | | | | |
| • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) | | | | |
| • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) | | | | |
| • Spécial à la base | | | | |

| ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011 | ANNÉE 2010 | ANNÉE 2011 | En valeur | En pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| (a) Cotisations | 737 | 821 | +84 | +11,4 % |
| (b) Allégements | | | | % |
| (c) = (a) – (b) Somme à payer | 737 | 821 | +84 | +11,4 % |

LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 02 — RÉGIME P

| Taux global 2000 corrigé<br>15,23 %<br>Cotisation référence 2003 | Identifiant | Nature | DF | AFF | VL revalorisée |
|---|---|---|---|---|---|
| | 0180138128D | APPARTEMENT | H | | 3925 |
| | 0180138129Z | DEPENDANCE | H | | 925 |

| | |
|---|---|
| Total des cotisations | 813 |
| Frais de gestion | + 8 |
| Prélèvement pour base élevée | |
| Prélèvement sur résidences secondaires | |
| Plafonnement selon le revenu | |
| Montant de votre impôt | 821 |

-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 10 €.

**Le taux voté par la Ville reste inchangé par rapport à 2010 : 10,34 %.**

**La Communauté de communes récupère la taxe d'habitation que percevait le Département.** Le taux de **7,73 %** a été fixé par les services fiscaux.

**3. Taxe spéciale d'équipement :** Instauration en Ile-de-France d'une TSE perçue au profit de l'établissement public "Société du Grand Paris".

## TAXE D'HABITATION 2011

Classement des taux de fiscalité des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne en %

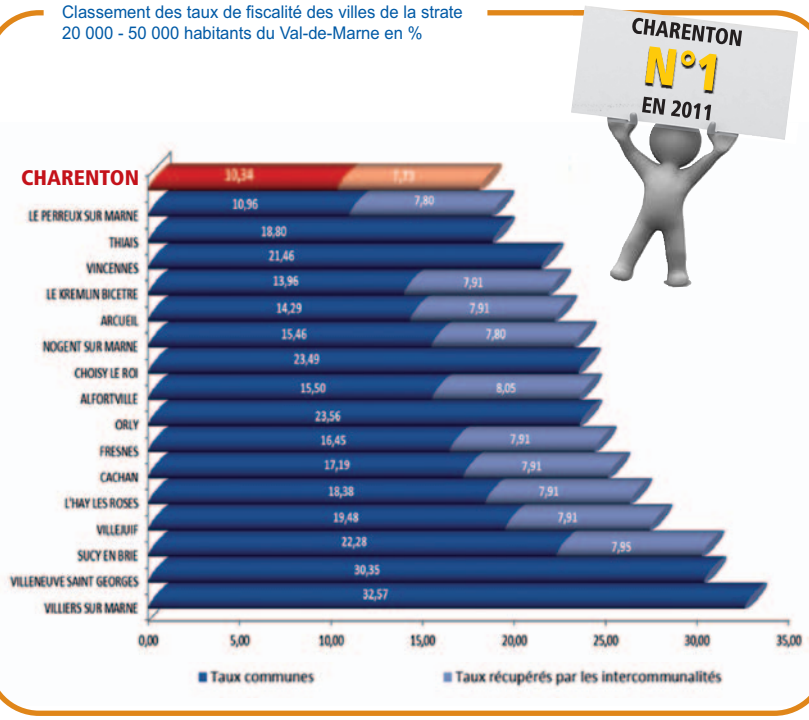

LA RATP VOUS INFORME

# Pour un métro plus beau

Depuis 1998, la RATP a engagé une phase de modernisation des espaces du métro. Estimée à une vingtaine d'années, cette opération prévoit la réhabilitation de 273 stations dont la station charentonnaise "Liberté" en 2012.
Ces travaux visent à proposer aux usagers des stations de métro plus modernes et plus confortables depuis la rue jusqu'aux quais. Balustrades, escaliers, murs, carrelage, éclairage, sièges, signalétique, etc. rien ne va échapper à ce réaménagement d'envergure qui représente pour la RATP un coût de 1,7 millions d'euros. Parmi ces réaménagements, les plus notables sont : la dépose complète du carrelage orange qui sera remplacé par les carreaux blancs et les frises vertes qui avaient en 1900 forgé l'image internationale du métro parisien, des fauteuils plus confortables et originaux et enfin un éclairage renforcé, élément essentiel pour la sécurité des voyageurs.
**A Charenton, les travaux vont s'échelonner du 16 janvier au 30 novembre mais que les usagers se rassurent, tout a été conçu pour que le trafic ne soit jamais interrompu et la station Liberté jamais fermée au cours du chantier.** En effet, afin de ne pas gêner ses voyageurs, la RATP a choisi de travailler autant que possible durant la coupure nocturne du trafic. **Seules les entrées situées du côté de la rue de Valmy seront temporairement fermées de jour comme de nuit du 5 mars au 5 juin.**
Tout au long de ces travaux, la RATP ne manquera pas de communiquer auprès de ses usagers comme des riverains par voie d'affichage ou de courriers. ■

CONSEIL GÉNÉRAL

# Rénovation des berges de la Seine

Dans le cadre de son programme de défense contre les crues et interventions sur les berges de la Seine et de la Marne dans le Département, le Conseil général du Val-de-Marne réalise chaque année des travaux de lutte contre les phénomènes d'érosion et contre les risques d'inondation.

Les berges longeant Charenton le long des gymnases Tony Parker et du stade Guérin avaient fait l'objet d'études depuis longtemps et ne présentaient pas un caractère d'urgence. Les événements climatiques de l'année écoulée ont toutefois précipité et alourdi l'intervention des équipes départementales sur notre territoire. En effet, alors qu'un entretien devait être envisagé, ce sont des perrés éventrés et des palplanches (longues planches métalliques moulurées et solidaires entre elles enfoncées dans l'eau et le sol dans lesquelles on coule du béton) totalement à changer que les techniciens ont découvert lors d'une nouvelle inspection en 2011.
Il a donc été décidé d'intervenir dès cette année sur les rives charentonnaises tant pour assurer le dispositif de protection des berges que pour garantir la bonne résistance de ces dernières à la pression des terres et de l'eau et donc prémunir l'assise des structures municipales présentes à cet endroit.

Les chantiers fluviaux sont très spécifiques et nécessitent toujours une lourde installation notamment avec des barges, des toupies à béton et des grues. A Charenton, une difficulté supplémentaire était à prendre en compte. En effet l'organisation du chantier devait être imaginée de façon à ne pas fermer la piste cyclable située en haut du perré aux usagers. Ce fut chose faite et depuis la fin octobre, palplanches et perrés sont entièrement rénovés pour une durée de 50 ans minimum !. ■

PROJET

# Le centre ville, un cœur qui bat fort

## Le 3 octobre dernier, le Maire avait convié les habitants et commerçants du centre ville pour leur présenter les différents projets qui concernent ce secteur de Charenton.

**Le projet "Cœur de ville"**

Le centre-ville de Charenton est "plein de vie" et jouit d'un caractère historique dont peu de villes de proche banlieue peuvent se prévaloir. Afin de souligner les atouts de l'existant (patrimoine et commerces) tout en assurant aux usagers plus de confort et de sécurité, la Ville a décidé d'entreprendre un vaste projet urbain et paysagé sur la rue de Paris depuis la place Ramon jusqu'à la rue de la Mairie.

Cette restructuration du centre-ville, qui constituera un prolongement de l'aménagement réalisé entre 2008 et 2009 sur la place de l'Eglise, se déclinera sur 3 espaces : la place Ramon dont le parvis commercial et très passant sera revalorisé, la rue de Paris elle-même et le square Jules Noël. Le carrefour formé par les rues Croquette et Paris constituera le point fort de l'aménagement. En effet, grâce au revêtement qui le recouvrira, c'est ce carrefour qui donnera le ton du projet : une voirie en toute sécurité partagée entre les piétons, les véhicules motorisés et les vélos. Une requalification en zone 20, un élargissement des trottoirs, une nouvelle organisation du stationnement (avec le même nombre d'emplacements qu'aujourd'hui), la déviation des bus RATP ou encore la modification de certains passages piétons contribueront à sécuriser les déplacements dans le centre-ville, le tout dans un cadre plus agréable encore qu'aujourd'hui.

Afin d'affirmer le caractère "cœur de ville" de ce quartier, une fontaine, un bassin miroir, une reconfiguration totale du square Jules Noël qui s'ouvrira sur l'Hôtel de ville sont envisagés pour donner une ambiance plus apaisante à ce quartier qui prendra alors résolument un caractère de "cœur de ville". Par ailleurs, ce projet prévoit à terme la reconstruction d'une maison pour accueillir l'Amicale du 3e Âge.

Aujourd'hui, la Ville travaille avec son architecte et d'autres partenaires comme la RATP, le STIF ou encore l'architecte des bâtiments de France sur l'avant projet définitif.

Ceci signifie que les plans finaux du projet devraient être arrêtés en février ou mars prochains. Viendra ensuite la consultation des entreprises ce qui devrait permettre de commencer les travaux fin 2012. Bien entendu, des réunions d'information et de concertation avec la population et les commerçants ponctueront l'avancée de ce projet.

**Mieux stationner en centre-ville**

Actuellement, le parking Valois (géré par la société Vinci) situé rue de la Mairie fait l'objet d'une location mensuelle de ses 70 places auprès des riverains.

Afin d'apporter plus de fluidité en matière de stationnement dans ce quartier de Charenton et de faciliter l'accès aux commerces de ce secteur, le Maire a proposé d'utiliser ce parking pour des stationnements de courte durée en journée et de maintenir un système d'abonnement sur un créneau nocturne.

De cette manière, des places se trouveraient libérées pour les usagers de passage tout en donnant aux habitants la possibilité de s'assurer une place de parking à leur retour le soir dans leurs foyers. Des discussions avec le gestionnaire privé du parking sont actuellement en cours pour définir les modalités de cette nouvelle organisation.

Pour les actuels abonnés, la Ville s'est rapprochée de plusieurs bailleurs sociaux. Des solutions alternatives de stationnement pouront leur être très prochainement proposées.

**Rue de Paris semi-piétonne : attention on change de sens !**

Il est régulièrement constaté que trop d'automobilistes parasitent par leur comportement au volant la circulation des résidants et clients des habitations et commerces du tronçon semi-piéton de la rue de Paris. Aussi, a-t-il été décidé par la Ville et les Charentonnais présents lors de la réunion publique du 3 octobre de procéder à une phase de test **à compter du lundi 9 janvier pour une durée de 6 mois. Celle-ci va consister à inverser le sens de circulation de la rue de Paris depuis la rue du Pont jusqu'au croisement avec la rue Gabriel Péri et la rue de la Mairie.**

Objectif de ce changement : dissuader au maximum les automobilistes d'utiliser cette voie de circulation. Si cet essai s'avère concluant, la solution testée sera alors définitivement adoptée.

SAPINS DE NOËL

## Récoltés devant votre porte, ils seront recyclés

Pour la deuxième année consécutive, la Ville propose de récolter et de recycler les sapins de Noël (non floqués) des Charentonnais. L'an passé, il avait été demandé aux habitants de les déposer volontairement en un point précis. Cette fois-ci, afin de faciliter cette opération pour les usagers, les services techniques municipaux s'engagent à les collecter aux pieds des habitations. Bien entendu, ces dépôts ne devront en aucun cas gêner la circulation des piétons et leur sécurité sur les trottoirs. Pour optimiser cette collecte et éviter à ces "rois des forêts déchus" de rester trop longtemps sur la voie publique, les Charentonnais pourront déposer leurs sapins **tous les mardis au moment du ramassage des encombrants**. Une fois récoltés, les sapins seront stockés avant d'être broyés et réutilisés en paillage dans les massifs arbustifs des parcs de la ville. ■

ESPACES VERTS

## Nouvelle saison, nouveau fleurissement

Avec l'arrivée de l'hiver, la Ville a procédé au renouvellement du fleurissement des massifs floraux en remplaçant les impatiences, les bégonias et les géraniums par des végétaux plus résistants au froid. Sont ainsi apparus ces dernières semaines des pensées, des primevères et des myosotis agrémentés de bulbes tels que les tulipes, les narcisses, les jacinthes et les crocus qui ne manqueront pas dans quelques mois de nous annoncer l'arrivée du printemps.
Les suspensions, quant à elles, ont été déposées dès lors que les conditions climatiques ont eu raison de la qualité de leur fleurissement (ces végétaux peuvent être récupérés pour une prochaine floraison, cf. p16). Cette trêve hivernale va être l'occasion de nettoyer les jardinières et de mettre en culture les compositions qui embelliront les rues de Charenton l'été prochain. Enfin, pour la première fois cette année, la Ville essaie un nouveau moyen de limiter la levée des mauvaises herbes et de protéger les pieds des végétaux des frimas de la saison : un paillage à base de miscanthus (grande herbacée) qui, outre ses qualités protectrices, renforce la luminosité et la composition florale des massifs. ■

JARDINS PÉDAGOGIQUES

## Des citrouilles pour Halloween

Charenton Magazine vous précisait, dans son précédent numéro, que certaines écoles et crèches avaient été dotées de jardins pédagogiques. Les premières récoltes ne se sont pas faites attendre puisque, avant même les vacances de la Toussaint, les élèves de l'école Aristide Briand ont pu ramasser leurs propres citrouilles afin de préparer la fête d'Halloween. ■

AIRES DE JEUX

## Jouer en toute sécurité

Depuis l'été, le prestataire en charge de la maintenance des aires de jeux implantées sur la ville a procédé à une vaste campagne de vérification et d'entretien de l'ensemble du parc ludique charentonnais.
Ce suivi, assuré deux fois par semaine, permet à la Ville de s'assurer de la qualité et de la sécurité de ses jeux d'autant que les agents eux-mêmes accomplissent trois fois par semaine une vérification visuelle des aires avec l'autorisation d'en neutraliser l'accès au moindre doute. Enfin, parce que la sécurité des jeunes usagers est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, elle s'astreint à une vérification régulière des installations par un bureau de contrôle indépendant. ■

INTEMPÉRIES

## Du sel à votre disposition au coin de la rue

Afin de pourvoir aisément au besoin de salage des usagers en cas d'intempéries, la Ville rappelle que des bacs jaunes contenant du sel ont été répartis sur tout le territoire de Charenton et plus particulièrement sur les voies à forte dénivellation. Ce sel peut être utilisé en libre service par tous les habitants. ■

**Situation des bacs sur la ville :** 203, rue de Paris • Rue Winston Churchill (devant la passerelle) • Place de la Coupole • Rue Fragonard • Avenue de Gravelle (angle rue Anatole France) • Avenue de Gravelle (angle rue du Bac) • Rue Alfred Savouré • Rue de Paris semi-piétonne • Rue de la Mairie (angle quai des Carrières) • Parking des Gymnases Tony Parker • Quai des Carrières (face rue Victor Hugo) • Rue de l'Embarcadère (sous l'escalier) • Rue du Cadran (entrée de la passerelle) • Quai des Carrières (face rue des Bordeaux) • Rue des Bordeaux (angle rue Paul Eluard) • Quai des Carrières (angle avenue de la Liberté) • Rue du Président Kennedy (angle rue de l'Archevêché) • Rue de l'Hérault (angle Villa Le Marin) • Rue de l'Entrepôt (devant la passerelle) • Jardins du Cardinal de Richelieu • Place de l'Europe.

REMPLACEMENT DES CANDÉLABRES

## Fiat lux !

Chaque année, la Ville procède au remplacement des candélabres corrodés. Ainsi, en 2011, les réverbères des rues de Paris, Valmy, Jean Jaurès, Gabrielle et Guérin ont-ils été totalement ou en partie renouvelés.

Ce remplacement du mobilier urbain est parfois l'occasion de repenser plus astucieusement leur implantation. Ce fut le cas, par exemple, pour les trois mâts lumineux dressés rue Guérin entre la rue de la République et celle du Général Leclerc. Initialement positionnés dans l'axe du trottoir, ils gênaient la circulation des piétons. Ils ont, par conséquent, été déplacés et l'asphalte, à cette occasion, a été entièrement remplacé. ■

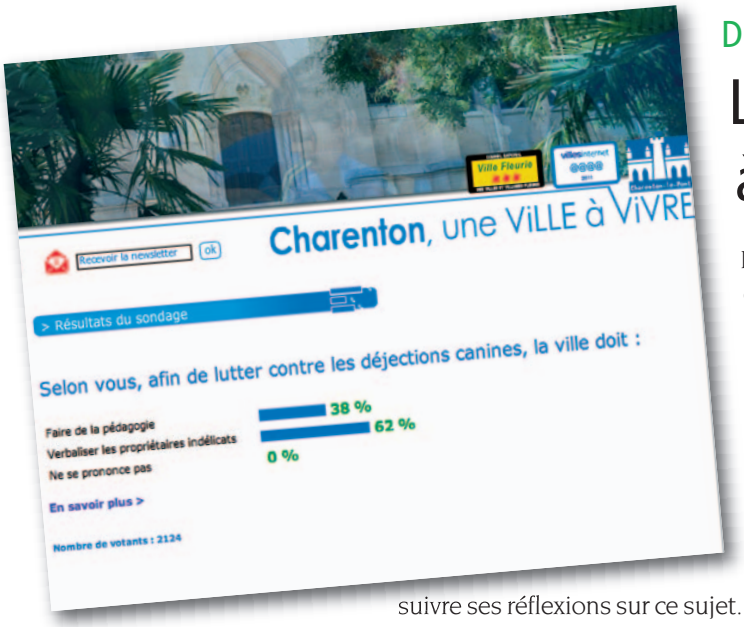


DÉJECTIONS CANINES

## Les Charentonnais favorables à une verbalisation !

Pour connaître l'avis des habitants en matière de lutte contre les déjections canines, un sondage a été lancé sur le site Internet de la ville du mois de septembre jusqu'à ces derniers jours. A la question "*Selon vous, afin de lutter contre les déjections canines, que doit faire la ville* ?", 62% des 2.124 internautes ayant participé au sondage se sont prononcés en faveur d'une verbalisation des propriétaires indélicats contre 38% favorables à développer une forme de pédagogie.

L'équipe municipale a bien pris note de ce sondage pour poursuivre ses réflexions sur ce sujet. Notons toutefois que, contrairement aux habitudes des sondés, aucun votant n'est resté sans opinion : une preuve supplémentaire que cette thématique ne laisse personne indifférent. ■

"DONNER AU LIEU DE JETER"

## Un succès !

Comme vous l'annonçait le précédent Charenton magazine, pour éviter de jeter les plantes et les fleurs remplacées par les jardiniers municipaux lors des changements de saison, la Ville a eu l'idée de permettre aux Charentonnais d'en profiter. Une première distribution a eu lieu les 24 et 25 novembre derniers. A cette occasion, plus d'une centaine de Charentonnais ont pu récupérer des végétaux pour réaliser leurs propres plantations. Eu égard à l'engouement suscité par cette initiative, elle sera reconduite dans les mois à venir. ■

POSTE ÉLECTRIQUE RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ

## Un pas de plus vers les travaux

Dans son numéro de février 2010, Charenton magazine annonçait la volonté de la société Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E) de reconstruire le poste électrique de la rue de l'Archevêché afin de le moderniser et surtout d'offrir une meilleure insertion environnementale de ce site dans son quartier d'adoption. Une enquête publique était alors annoncée avant l'initiation des travaux. Celle-ci, diligentée par la Préfecture s'est déroulée du 7 novembre au 7 décembre. Elle a permis de présenter par le menu le projet de la société R.T.E et de donner aux riverains la possibilité de s'exprimer sur ce sujet. Près d'un mois sera nécessaire au commissaire enquêteur pour tirer les conclusions de cette enquête que Charenton Magazine ne manquera pas de publier dans ses prochaines colonnes aux côtés du planning du futur chantier. ■

**A noter : l'intégralité du projet est consultable sur le site Internet de la Ville, www.charenton.fr, rubrique "urbanisme".**

RAPPEL

## OPAH "Vieux Bourg"

Rappelons qu'il est possible de déposer un dossier pour intégrer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Vieux Bourg" jusqu'en 2013. D'ici là, Lise Garnier est à la disposition des personnes intéressées sur rendez-vous à leur domicile ou dans les locaux du service urbanisme (49, rue de Paris), pour les conseiller dans leurs démarches de travaux, étudier les possibilités de subventions et les accompagner jusqu'à l'obtention des aides. ■

**Lise Garnier (Pact 94) Tél: 01.43.97.89.94**
**Service Urbanisme : 01.46.76.47.23.**

SANTÉ PUBLIQUE

# Davantage de défibrillateurs sur la ville

**Depuis le mois de septembre, de nouveaux défibrillateurs viennent compléter ceux existant dans les bâtiments communaux et certains lieux privés à forte fréquentation. Ces appareils, entièrement automatiques, peuvent permettre de sauver une vie.**

En France, chaque année, 50 000 de nos concitoyens décèdent prématurément d'un arrêt cardiaque (un cardio-respiratoire) soit dix fois plus de victimes que par accidents de la route.

La mort par arrêt cardiaque n 'est pas une fatalité. La survie dépend d'une intervention précoce, dans les minutes qui suivent le malaise cardiaque. En effet, chaque minute qui passe réduit de 10% les chances de survie. Or les secours médicalisés (SAMU, pompiers, etc.) mettent de fait plusieurs minutes (8 à 10 en moyenne) pour arriver sur place. Il a été constaté que quatre victimes sur cinq ayant survécu à un arrêt cardiaque, ont bénéficié de gestes simples pratiqués par le premier témoin.

### Trois gestes pour sauver une vie

Après avoir reconnu l'arrêt cardiaque qui se distingue par l'inconscience de la victime, la carence en souffle respiratoire et l'absence de gonflement du ventre, il faut :

- Appeler le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen),
- Masser,
- Défibriller le cœur de la victime grâce au défibrillateur.

### Des appareils simples et sans danger

Depuis le décret du 4 mai 2007, l'utilisation des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) est autorisée au tout public sans aucune restriction.
La Ville s'est dotée d'appareils entièrement automatiques, simples et sans danger. Il suffit de suivre les instructions orales délivrées par le défibrillateur qui décide lui-même si le choc électrique est nécessaire.

### Le personnel municipal formé

Une cinquantaine d'agents municipaux a été formée aux premiers secours et a été familiarisée au maniement des défibrillateurs. D'autres vont suivre la même formation en 2012. N'hésitez donc pas à demander leur aide en cas d'urgence. ■

### Où trouver les défibrillateurs ?

**Hôtel de ville**
48, rue de Paris

**Centre administratif Sully**
16, rue de Sully

**Espace Toffoli**
12, rue du Cadran

**Complexe sportif Jean Mermoz**
4, rue de la Mairie

**Gymnases Tony Parker**
Ile Martinet

**Dojo**
21, rue Victor Hugo

**Complexe sportif Nelson Paillou**
4 bis, rue Anatole France

**Piscine Télémaco Gouin / fosse de plongée**
avenue Jean Jaurès

**Marché du Centre**
avenue Anatole France / avenue Jean Jaurès

**Gymnase Maurice Herzog**
7/9, rue du Nouveau Bercy

**Carrefour - Centre Commercial Bercy 2**
Place de l'Europe

**Société Natixis**
5, avenue de la Liberté

PRIME DE CHAUFFAGE

## Déposez votre demande avant le 31 décembre

La prime de chauffage financée par le C.C.A.S de Charenton est proposée à toute personne retraitée de plus de 62 ans (seule ou en couple) ou personne handicapée (seule ou en couple) percevant l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H) ou la pension d'invalidité.

Pour percevoir cette aide dont le montant est déterminé selon les conditions de ressources de la personne, il faut être Charentonnais depuis au moins un an. La demande est à effectuer les après-midi de 13h30 à 17h (sauf le mardi) directement au C.C.A.S (Service Aides Légales et Facultatives Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux 2ème étage) ou par courrier à la même adresse avant le 31 décembre 2011.
Le versement de la prime sera réalisé au cours du 2ème trimestre 2012 par virement sur le compte des bénéficiaires.

Pour tout renseignement complémentaire et connaître les documents à fournir, un agent du Service Aides Légales est disponible au 01.45.18.36.24.
**Attention ! Les démarches pour bénéficier de la prime doivent être renouvelées chaque année.** ■

SENIORS

# Ne manquez pas les réunions de présentation des voyages

Le programme des voyages pour l'année 2012 à peine déterminé, voilà que les seniors sont invités à participer à des réunions de présentation et d'inscription pour les deux premiers séjours qui leur sont proposés : une semaine à Morzine (Haute-Savoie) et une escapade à Prague (République tchèque).

**Une semaine à Morzine (Haute-Savoie)**

Pour celles et ceux qui recherchent la douceur de vivre et le charme d'un village qui n'a rien perdu de son caractère savoyard, ce séjour d'une semaine proposé **du 17 au 24 mars prochain** est l'idéal. Logés en pension complète dans un hôtel club, Le Florimontane, les vacanciers pourront s'adonner aux joies du ski et des sorties en raquette, découvrir la Haute-Savoie à travers un programme de visite et bénéficier des animations et de l'accès libre à l'Espace forme de l'hôtel. La réunion d'information se déroulera **le mardi 3 janvier à 14h30**.

**Une escapade à Prague (République tchèque)**

Quatre jours dans la capitale de la République tchèque **du samedi 14 au mardi 17 avril,** difficile d'y résister. Flâner sur le Pont Charles, édifice emblématique de Prague, visiter le château et la cathédrale Saint-Guy est un programme qui doit en faire rêver plus d'un ! Les seniors qui souhaitent découvrir cette escapade et s'y inscrire sont attendus **le mardi 17 janvier à 14h30.** ■

INSCRIPTION

# Fêter l'Epiphanie avec le service Retraités

Le service Retraités propose aux seniors charentonnais de débuter l'année 2012 en suivant la tradition : célébrer l'Epiphanie.

A cette occasion, la dégustation de la galette des rois sera accompagnée d'un après-midi dansant organisé **à l'Espace Toffoli le mardi 10 janvier à 14h30.**

Afin de participer à cette rencontre festive et conviviale, les seniors intéressés pourront **s'inscrire à compter du lundi 26 décembre au 01.45.18.36.36.** ■

COURS D'HISTOIRE DE L'ART.

## Vous reprendrez bien un peu de culture?

Les seniors aiment à profiter de la retraite pour enrichir leurs connaissances. C'est pourquoi le service Retraités a décidé de leur proposer des cours d'histoire de l'art à compter de janvier prochain.

Ces cours s'adressent à tous ceux qui sont amateurs d'art sans être des spécialistes. A l'aide de diapositives et avec des explications simples, Patrick Hemmler leur proposera de suivre les grandes étapes de l'art et de mieux en comprendre les moments clés.

**Un intervenant passionné**

Patrick Hemmler est un professionnel, diplômé de l'Ecole du Louvre, mais aussi un passionné de Paris, ses monuments, ses rues et ses jardins. Il a d'ailleurs publié en 2006 un guide intitulé "Enigmes, Légendes et Mystères du Vieux Paris" aux éditions Gisserot.

Ce conférencier n'est pas un inconnu pour les seniors charentonnais puisqu'il s'est précédemment joint à eux lors de différentes sorties. Les participants avaient été enchantés par son commentaire plein d'enthousiasme et de talent. Ce brio intellectuel, les participants l'ont retrouvé les 7 et 21 octobre dernier au Centre Alexandre Portier lorsque Patrick Hemmler leur a donné des conférences sur l'histoire de l'Elysée de 1722 à nos jours.

Ils pourront à nouveau venir à sa rencontre **le lundi 9 janvier, de 15h à 16h30**, pour son premier cours d'histoire de l'art. Inscriptions sur place. ■

SPORT ET HANDICAP

# Charenton s'engage pour l'intégration

**Dans le cadre de sa politique sportive et avec le concours des associations, la Ville a fait de l'accès et du développement de la pratique sportive des personnes atteintes de handicap une priorité.**

Dans un premier temps, la Ville a effectué dès 2009 des travaux au sein du complexe Nelson Paillou au niveau des vestiaires et des gradins pour les rendre accessibles. Ces travaux ont été complétés cette année avec les portes et les ascenseurs qui sont aujourd'hui pleinement accessibles.

Depuis plusieurs années, des créneaux ont été mis à disposition de l'Hôpital National de Saint-Maurice à la piscine pour un certain nombre de patients et plus récemment au gymnase Maurice Herzog pour son **association d'Aikido Yoga**. Un partenariat élargi se met en place entre les infirmiers et les moniteurs quant à l'encadrement pédagogique.

Par la suite un certain nombre d'associations comme l'**association d'escalade Verticale Grimpe et l'Académie de Boxes**, ont souhaité prendre leur part à ce processus d'intégration des personnes handicapées, afin de leur permettre d'être considérées comme des sportifs à part entière,

Cependant toutes les disciplines ne se prêtent pas facilement à cela mais d'autres clubs se sont mis au diapason.

**Des démarches exemplaires**

**Charenton Tennis de table** se devait de pouvoir accueillir tous les publics. Le club a donc décidé d'ouvrir son activité à plusieurs segments de publics atteints de handicaps plus ou moins visibles. Deux entraineurs salariés ont été formés pour accueillir des personnes handicapées. L'aménagement des tables pour la pratique en fauteuil roulant a un coût qui a nécessité de trouver un sponsor.

L'objectif est d'accueillir et d'encadrer un public handicapé pour lui faire découvrir la pratique du tennis de table dans une première phase. Les premiers arrivés sont enchantés de cette opportunité. Dans un deuxième temps seront identifiées les personnes désirant pratiquer la compétition de manière à former une équipe.

**L'Azur olympique** accueillait de son côté dès la saison dernière deux athlètes malvoyantes encadrées par deux guides volontaires.
S'entrainant deux à trois fois par semaine ensemble, les duos acquièrent des automatismes. De nombreuses courses pour valides sont ouvertes aux malvoyants.
Cette démarche d'accompagnement constitue un enrichissement mutuel.

**L'Envol gym** accueille parmi ses membres différents types de handicaps : autisme, trisomie et handicap auditif (voir encadré) malgré les difficultés de parcourir les obstacles.

La Ville souhaite appuyer la formation des encadrants de karaté et de danse classique ainsi que des agents municipaux dans le cadre du projet ville handicap. Un diplôme universitaire est d'ailleurs mis en place.

Deux logiques sont à concilier pour le développement du haut niveau : la création de sections handicap de compétition est nécessaire, mais pour la majorité des personnes handicapées, le plus important est l'intégration par le biais du sport. ■

## Quand la gym permet de prendre son envol

Christelle, jeune trisomique, pratique la gymnastique au sein de l'Envol gym depuis plusieurs années. Sa maman raconte : *"Pour elle, c'est magique, elle y va toute seule pour le plaisir. Cela lui permet de garder un contact avec le monde réel. Elle rencontre d'autres jeunes qui ne se moquent pas d'elle. Depuis l'année dernière elle a intégré une équipe qui dispute des compétitions et elle a remporté une coupe. C'est très important pour son développement personnel, ça lui permet de ressembler aux autres dans le sport et de se construire."*

CERCLE D'ESCRIME HENRI IV DE CHARENTON

# Un nouvel esprit très dynamique

Le Cercle d'escrime Henri IV abritait le 6 novembre dernier une compétition pas tout à fait comme les autres mais assurément chaleureuse entre les enfants du club et leurs parents. Cet après midi d'escrime "en famille " a été initié par **Maître Flora Palu**, nouvelle enseignante au sabre. Sportive reconnue de haut niveau, sa présence est un réel atout pour le club. Plusieurs membres de l'équipe de France d'escrime l'accompagnaient pour arbitrer les matchs et initier les parents à l'escrime. Le but de cette initiative était de faire partager aux parents la passion de leur enfant et de les aider à mieux comprendre les règles de ce sport. Mais autant dire que la bonne humeur et la convivialité ont primé tout au long de ce rendez-vous ! Le Cercle d'escrime Henri IV proposant des activités aux trois armes et pour tous les âges, aussi bien en loisir qu'en compétition, il ne manquera pas d'organiser d'autres manifestations, en public cette fois-ci, dans les mois à venir. L'une d'elle est d'ores et déjà programmée en juin prochain aux gymnases Tony Parker. Il s'agira cette fois d'une compétition de fleuret, une autre arme que les Charentonnais pourront redécouvrir à cette occasion. ■

**Cercle d'Escrime Henri IV - 73, rue de Paris - 01 43 78 96 68 (aux heures de cours) - http://cehenri4.free.fr/**

ASSURANCE BÉNÉVOLAT

# Pour ne prendre aucun risque en aidant les autres

Suite à l'accord passé entre le Maire de Charenton et le Président de la Fondation du Bénévolat, Bernard Marie, toutes les associations de la ville qui le demandent peuvent à présent faire bénéficier leurs bénévoles de l'assurance que la Fondation du Bénévolat offre gracieusement (avec l'aide de ses partenaires). Une fois l'inscription réalisée, cette assurance est automatiquement renouvelée sur simple demande du Président de l'association en utilisant ses codes d'accès. Pour en faire la demande, les associations doivent prendre contact avec Michèle Berdat à la Fondation du Bénévolat (contact@fondation-benevolat.fr) ou procéder à une inscription en ligne sur le site de la Fondation : www.fondation-benevolat.fr ■

COMITÉ DE JUMELAGE - SECTION ALLEMAGNE

# Trois jours à Büren

A l'occasion du "Bürener Oktobermarkt" (le marché de Büren d'octobre), une délégation de Charenton, menée par son Maire et des membres du Comité, a été reçue à Büren du 22 au 25 septembre. Pour commencer, celle-ci a été accueillie officiellement par le Maire, Burkhard Schwuchow, à la Mairie de Büren. Les hôtes allemands ont ensuite emmené la délégation en calèche pour lui faire découvrir la campagne environnante, visiter une exposition intitulée "Wewelsburg 1933 - 1945", le château et le village de Wewelsburg ainsi que les derniers vestiges du camp de concentration Niederhagen.

Cette journée a été ponctuée par la dégustation des traditions culinaires allemandes avec notamment le "Kaffee Kuchen" (gâteau et café) et le "Rittermahl" ("repas des chevaliers" : spécialité à base de jarret de porc). Le lendemain, les visiteurs ont poursuivi la découverte de la région à bord d'un petit train forestier avant d'achever la journée par l'inauguration du "Bürener Oktobermarkt" où la ville de Charenton avait un stand. Au cours de ce déplacement, des projets d'échanges linguistiques de jeunes ont été évoqués. ■

LIONS CLUB DE CHARENTON

# Plus de manuels scolaires pour en porter moins

Pour la troisième édition consécutive, le Lions Club de Charenton a procédé, en début d'année scolaire, à la distribution de manuels auprès d'élèves de 6e des collèges La Cerisaie et de Notre Dame des Missions. Ce jeu de livres vient doubler celui qui a été fourni aux élèves par leur établissement afin de leur donner la possibilité de disposer des mêmes manuels en classe et à la maison. Cette opération, qui trouve chaque année un accueil très favorable de la part du monde scolaire comme des parents d'élèves, est une véritable réponse à une priorité de santé publique : alléger les cartables des jeunes. ■

NOUVEAU

# Braderie de l'AFC

L'Association des Familles de Charenton organise, le samedi 21 janvier, sa première braderie de vêtements et accessoires.
Elle se tiendra à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran) de 9h à 18h. ■
**Renseignements : A.F.C. 16, rue Victor Hugo**
**Tél. : 01.48.93.09.55 - www.charentonlepont.fr/afc**

COMITÉ DE JUMELAGE - SECTION ITALIE

# C'è sempre una buona ragione per apprendere l'italiano*

Pour la beauté de son phrasé, pour découvrir le magnifique pays où elle est parlée, pour ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles, pour chanter les plus belles chansons italiennes en les comprenant, pour vous perfectionner linguistiquement… il y a toujours une bonne raison pour apprendre l'italien.
Les cours organisés par la section Borgo Val di Taro du Comité de Jumelage ont lieu à la Maison des Associations Maurice Brouquier de 18h30 à 20h dans une ambiance certes studieuse mais toujours très conviviale (niveau 1, le mardi - niveau 2, le mercredi et niveau 3, le lundi).
**Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Louis Carini au 06.67.67.04.82 ou par mail : jean-louis.carini@orange.fr ou encore auprès de Lidia Mantovani au 01.48.93.36.35.**
** Il y a toujours une bonne raison d'apprendre l'italien*

NOUVELLE ADRESSE

# La Terrasse de Charenton, un établissement à consommer sans modération

Depuis plus de deux ans, la devanture du numéro 18 de l'avenue Jean Jaurès restait désespérément close… jusqu'au 12 septembre dernier. C'est à cette date que Ouramdame, Mahmoud, Odette et Nour, ont ouvert une nouvelle page de leur histoire amico-familiale en donnant naissance à une nouvelle brasserie : **La Terrasse de Charenton**.

Après avoir passé 30 ans chacun dans le milieu de la brasserie, ils aspiraient à poursuivre leur carrière dans un secteur qu'ils aiment mais avec plus de sérénité. C'est pourquoi, ils ont décidé d'unir leurs efforts et leurs compétences sur un seul établissement.

Leur venue sur Charenton est le fruit du hasard mais dès qu'ils ont visité l'établissement qui allait devenir le leur, le charme de notre ville avec sa convivialité, sa mitoyenneté avec le Bois de Vincennes et sa proximité de Paris, ont immédiatement opéré.

Après 2 mois de travaux et de mises aux normes, c'est une brasserie lumineuse et chaleureuse ayant gardé l'aspect des établissements traditionnels qui a ouvert ses portes.

La tradition y est également dans les assiettes avec de grands classiques (choucroute, bourguignon, etc.) mais aussi des grillades, des frites maison, des salades et du couscous tous les vendredis et les samedis. Des formules proposées chaque jour permettent de déjeuner d'une entrée, d'un plat et d'un dessert pour 16 € maximum.
Enfin, le dimanche, la salle qui peut accueillir 100 convives, se réserve pour les banquets et événements familiaux. Pour cela, il suffit de prévenir les propriétaires en amont.

La Terrasse de Charenton, par son aspect, par l'accueil qui est réservé à la clientèle, par l'ambiance conviviale qui y règne, par les repas proposés et par les prix pratiqués se veut avant tout une brasserie de quartier où les familles et les amis aiment à se retrouver.
N'hésitez donc pas à en pousser la porte pour vous en rendre compte par vous-même. ■

**La Terrasse de Charenton**
**Du lundi au vendredi de 7h à 21h**
**18, avenue Jean-Jaurès**
**Tél. 01.43.76.99.32.**

ZOOM SUR UNE CHARENTONNAISE

# Habiba Benhayoun, romancière

Après un BTS de tourisme, Habiba Benhayoun commence une carrière d'hôtesse de l'air grâce à laquelle elle occupera des postes en France comme à l'étranger et la fera beaucoup voyager. Le "rêve"pour beaucoup, mais Habiba restait sur un goût d'inachevé.
Aussi, en 2001, se lance-t-elle pour 7 ans dans des études au CNAM où elle obtient un diplôme de psychologue du travail. En attendant d'obtenir un poste correspondant à ce diplôme, elle a écrit un roman en 2010 "L'exil dans la vapeur" paru chez L'Harmattan.

Qui lira "L'exil dans la vapeur" devra changer le regard qu'il portait sur le hammam. Lieu propice aux clichés et aux fantasmes, il apparaît, sous les mots de Habiba Benhayoune, comme un monde complexe où se joue bien plus qu'un moment de détente des unes et de travail des autres. Toutes vivent l'expérience du hammam en jouant les autruches cachées la tête dans le sable, refusant de s'avouer une réalité sombre. Pourtant, le hammam reste un refuge, un cocon, un ventre où l'illusion fait disparaître les maux de l'exil, du machisme, du mensonge… ■

AUX MULTIPLES SAVEURS

# Le nouveau rendez-vous des gourmands exigeants

Muriel Vincent, qui a travaillé pour de grandes entreprises françaises, avait depuis longtemps un rêve : ouvrir sa petite boutique bien à elle. Sa vie professionnelle et personnelle lui ayant enfin donné la possibilité d'accomplir ce souhait, cette val-de-marnaise de naissance a décidé de se lancer.

**L'aboutissement d'un rêve**

Issue d'une famille de gastronomes et d'amateurs de produits de qualité et du terroir, il lui semblait naturel d'ouvrir une épicerie fine. Parce que la ville n'en comptait pas avant son installation et parce qu'elle apprécie cette commune paisible et accueillante, c'est à Charenton et pas ailleurs qu'elle désirait s'installer ; et quand le hasard lui a fait dévoiler son futur local tellement charmant et si chaleureux, elle n'a pas hésité ! Après quelques semaines de travaux qui lui ont permis de souligner le caractère gracieux et cossu de sa boutique, Muriel a pu ouvrir son épicerie fine "Aux multiples saveurs" le 19 octobre dernier.

**La qualité au service des papilles**

Une fois la porte passée, les papilles et les yeux sont en éveil. Pains d'épices, miels, sirops naturels, foies gras, terrines, huiles d'olives, fleurs de sel, chocolats à casser, confiseries, thés précieux… s'exhibent et font monter l'eau à la bouche même aux plus sérieux ! Muriel sélectionne pour ses clients les meilleurs produits des terroirs français préparés par des professionnels reconnus pour la qualité de leur savoir-faire. Ainsi, par exemple, les confitures que l'on peut découvrir chez elle ont été réalisées par un maître confiturier primé.

**Des cadeaux gourmands à s'offrir ou à offrir**

De si bons produits, s'ils trouvent naturellement leur place dans nos cuisines, peuvent également faire d'exquis cadeaux gourmands qui feront plaisir au plus grand nombre. Il est d'ailleurs possible de les acheter sous forme de coffrets confectionnés par Muriel ou composés selon vos propres envies (sur commande). A quelques jours de Noël, voilà une adresse à ne pas manquer ! ■

**Aux multiples saveurs** - ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h puis de 15h30 à 19h30 - 6, rue du Général Leclerc - Tél. 01.48.93.09.96.

MARIE-EMMANUELLE BRAILLET

# Libérez-vous de vos complexes orthographiques !

Vous doutez parfois de la terminaison d'un verbe, du doublement d'une consonne dans un mot, vous ne savez pas où placer votre virgule… autant de doutes qui peuvent revenir fréquemment.

Marie-Emmanuelle Braillet, ancien professeur de l'éducation nationale et consultante dans de grandes sociétés françaises, a fait souvent au cours de ses missions le constat que bon nombre d'employés, quelles que soient les fonctions exercées, n'osaient pas s'exprimer ou perdaient en crédibilité à cause de leur méconnaissance des règles orthographiques. C'est pourquoi, en partenariat avec Martine Fraissé, formatrice-consultante indépendante comme elle, cette Charentonnaise a fondé le service "Ecrire en toute confiance".

Grâce à un accompagnement personnalisé de 20h basé sur une pédagogie adaptée aux adultes et ponctué d'un diagnostic, de la définition des objectifs et d'un entraînement ciblé, ces deux professionnelles lèvent vos freins et renforcent votre liberté d'expression.

Si vous pensez avoir besoin de son aide, n'hésitez pas à contacter Marie-Emmanuelle Braillet par téléphone au 01.43.75.46.36 ou par mail : forma.ortho@gmail.com ■

COIFF'ELLE MYRIAM

# Elle coiffe les Charentonnaises depuis plus de 30 ans

En novembre 1968, Maryvonne débute ses trois années d'apprentissage pour devenir coiffeuse dans un salon situé au 3 de la rue de République à Charenton. A l'issue de sa formation, elle reste dans ce salon en qualité de coiffeuse durant deux ans avant de parfaire sa technique et se faire d'autres expériences dans différents établissements de la région.
Ayant toujours gardé un contact amical avec son premier employeur, celle-ci, au moment de prendre sa retraite en août 1981, a contacté Maryvonne pour lui proposer de reprendre le salon. Elle accepte et 30 ans plus tard, elle est toujours aux commandes de "Coiff'elle Myriam".

Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, elle a convié le 8 octobre dernier ses plus fidèles clientes et clients (certains se font coiffer par Maryvonne depuis 43 ans !) et ses anciennes employées soit une centaine de personnes !
Un bel événement qui met en lumière la longévité d'un commerce de proximité sur notre territoire et surtout le professionnalisme et la fierté des commerçants charentonnais. ■

**Coiff'Elle Myriam** - 3 rue de la République - Tél. 01.43.68.45.77.

TOILETTAGE POUR CHIENS

# Laetitia Renoud-Grappin, championne du monde 2011 !

Si l'équipe de France de rugby a raté de peu la coupe du monde, ce n'est pas le cas de celle de toilettage pour chien ! En effet, les 17 et 18 septembre derniers s'est déroulé à Courtrai en Belgique le World Team Grooming Championship 2011, autrement dit le championnat du monde de toilettage par équipe. Alors que quinze nations étaient en compétition, la France l'a valeureusement emporté devant les Etats-Unis et la Russie. C'était un peu une revanche pour la France qui avait dû s'incliner lors de la précédente édition face aux Américains.

L'équipe de France composée de quatre professionnelles du toilettage (dont trois val-de-marnaises !) présentant chacune une spécialité compte Laëtitia Renoud-Grappin (spécialiste pour le Lakeland Terrier), toiletteuse de Charenton.

Avec cette victoire, elle clôt sa participation à ce type de compétition. Elle se consacrera désormais à ses fonctions de juge international et compte se préparer au cours des deux années à venir pour participer à l'"Intergroom", le concours de toilettage le plus renommé au monde qui se déroule à New York. Un nouveau challenge donc pour elle : celui de vaincre une nouvelle fois les Américains mais cette fois chez eux !
Si vous souhaitez que votre ami à 4 pattes soit mis en beauté par une championne du monde du toilettage et une passionnée de son métier, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Laetitia (6, rue du Général Leclerc - Tél. 01.43.76.01.77) ! ■

RÉGLEMENTATION

# Attention au respect des règles d'urbanisme

La Ville joue un rôle essentiel dans la préservation et l'embellissement du cadre de vie. Parallèlement, elle fait le maximum pour favoriser l'implantation de commerces de proximité. Il faut donc harmoniser ces deux priorités.
Or, on constate que certains repreneurs de locaux commerciaux se lancent dans des travaux sans tenir compte des prescriptions du Plan Local d'Urbanisme ou de la réglementation sur les autorisations d'occupation des sols.

**Préserver le patrimoine avant tout**

Le Maire et son équipe sont en effet très attentifs à la préservation de ce qui fait le charme de Charenton : son cadre de vie, son patrimoine, son urbanisme maîtrisé.

C'est pourquoi ils insistent sur un respect très scrupuleux des réglementations en vigueur vis-à-vis des particuliers mais aussi des commerçants qui souhaitent rénover leur habitation ou leur boutique.
En effet, la règle veut que tout repreneur désirant entreprendre des travaux tant à l'intérieur, à l'extérieur ou sur l'enseigne de son local obtienne **une autorisation préalable du service de l'urbanisme de la ville**.

Si les travaux sont malgré tout engagés voire terminés et que la Ville constate une infraction, la collectivité peut immédiatement faire procéder à la remise en l'état initial de l'établissement avec toutes les conséquences que cela peut représenter pour le commerçant ; mais c'est le prix à payer pour garantir aux habitants la préservation du caractère de leur quartier et de la ville en général.

**Des moyens de surveillance et de communication accrus**

Une communication a donc été mise en place afin d'élargir l'information auprès des syndics de copropriétés et des agences immobilières.

Par ailleurs, la présence d'agents sur le terrain a été accrue afin de s'assurer du respect des règles d'urbanisme.

La Ville est donc très vigilante sur ce point mais elle rappelle aux copropriétaires charentonnais qu'elle n'a pas le pouvoir de choisir l'affectation des locaux commerciaux.

C'est pourquoi, il revient à chaque copropriété de s'assurer de la compatibilité de la future utilisation d'un local commercial avec leur règlement intérieur ou de le préciser dans ce règlement si cela n'est pas encore le cas. ■

BIENVENUE À…

**Véronique Dupont**
**Psychologue-clinicienne**
Prise en charge et soutien psychologiques, spécialisée dans la précocité intellectuelle, test d'évaluation du potentiel intellectuel (Wisc IV). Attachée à l'hôpital de Bligny (91), elle intervient auprès des patients atteints de cancers, de diabète et de maladies cardiaques
28, rue de Paris - Tél : 06.07.12.86.02
mail : veronique.dupont@dbmail.com
Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi (à partir de 8h)

**Florence Petit-Lacroix**
**Sage-femme libérale**
113, rue de Paris
Tél : 07.62.67.63.50 / 09.82.52.19.44
Mail : sagefemme.fpl@gmail.com

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**N'attendez pas le dernier moment !**

Afin de pouvoir participer à l'élection présidentielles et aux élections législatives de 2012, vous devez impérativement être inscrits sur les listes électorales. Celles-ci seront closes le 31 décembre prochain. Aussi n'attendez pas pour vous inscrire soit en vous présentant au service des Affaires civiles (16, rue de Sully) soit via le site internet de la ville www.charenton.fr rubrique "Affaires civiles".

AUTOLIB'

# Osez une vraie liberté de déplacement sans pollution atmosphérique

**Comme prévu, Autolib' est entré en fonction depuis le 5 décembre à Charenton avenue Jean Jaurès. Il s'agit d'un tout nouveau service permettant à l'instar du Vélib' de louer une voiture électrique pour accomplir des trajets essentiellement urbains.**

Voici les réponses aux principales questions que vous pouvez vous poser sur ce service.

**Quel véhicule pourra-t-on utiliser avec Autolib' ?**
Le véhicule proposé est une citadine 4 places à motorisation 100 % électrique : la Bluecar. Bien qu'électrique, elle permet de parcourir environ 250 km. A noter : son utilisation nécessite la possession d'un permis B.

**Où trouver des stations ?**
A Charenton, la première station ouverte se situe en surface, avenue Jean Jaurès. Elle compte 4 véhicules garés sur des emplacements spécifiques. Un agent y est présent tous les jours de 8h à 20h, afin de vous renseigner sur le service et de procéder à votre inscription. Une nouvelle station entrera prochainement en fonction rue du Nouveau Bercy et une troisième devrait trouver sa place dans le parking souterrain de La Coupole.
Parallèlement, il est également possible d'emprunter des véhicules à Saint-Maurice et à Maisons-Alfort ; une diversité d'offre qui permet d'assurer un bon maillage entre nos trois territoires.

**Quelle sont les formules d'abonnement possibles ?**
Trois formules existent : découverte 24 heures, sept jours ou un an.

**Comment utiliser Autolib'?**
Pour utiliser Autolib', une inscription préalable est nécessaire, soit à l'Espace Autolib', soit au centre d'accueil Autolib' situé à Paris, soit encore par Internet.
Les pièces suivantes sont nécessaires :
- carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité
- permis de conduire valable en France
- justificatif de domicile de moins de trois mois
- pour l'abonnement 1 an, un RIB ou une carte bancaire
- pour les abonnements 7 jours et 1 jour, une carte bancaire.
- Un dépôt de garantie vous sera demandé (entre 150 € et 200 € selon l'abonnement). Ce dépôt de garantie n'est pas encaissé lors de l'inscription.

Lorsque vous voulez emprunter un véhicule en station Autolib', passez votre carte délivrée lors de votre inscription sur la zone spécifiée sur la borne interactive et tapez votre code confidentiel. Vous pourrez alors déverrouiller la Bluecar et démarrer en toute sécurité. Il est possible de réserver un véhicule à l'avance ainsi qu'un emplacement de destination.

***Alors n'hésitez pas, avec Autolib' osez la liberté !***

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

## Voyage au cœur des entreprises

Les membres du Club Gravelle Entreprendre aiment à découvrir les entreprises qui forgent la richesse du tissu économique charentonnais et mauritien. Le 25 octobre dernier, ils ont été reçus dans les locaux du groupe La Martiniquaise, 2e groupe français de spiritueux qui s'est installé sur Charenton en lieu et place du plus ancien cellier de Paris depuis 1962. Leur prochaine visite sera consacrée en décembre au centre commercial Bercy 2 inauguré en 1990 et récemment rénové.

## SÉJOURS D'HIVER
# Tout schuss !

La Communauté de communes a préparé un programme de séjours d'hiver pour les jeunes Charentonnais et Mauritiens pour les prochaines vacances scolaires. Une nouveauté de taille vient marquer cette édition 2012 : la création de séjours pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

**Saint-Jean Saint Nicolas (Hautes-Alpes).** Ce séjour qui sera organisé du 18 au 25 février puis du 25 février au 3 mars s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Durant ces huit jours, les participants feront du ski alpin ou du snowboard.

**Saint-Jean d'Arves (Savoie.)** D'autres enfants (6 à 12 ans) seront peut être tentés par un séjour multiglisses au cours duquel ils pourront également faire du traineau tiré par des chiens. Ce séjour sera proposé du 19 au 25 février puis du 26 février au 3 mars.

**Bardoneccchia (Italie).** Dans cette station où se sont déroulées les descentes de snowboard des jeux olympiques de 2006, les 12/14 ans et les 15/17 ans se prendront pendant une semaine (du 19 au 25 février puis du 26 février au 3 mars) pour de grands champions de ski, de snowblade et de snowboard.

Les inscriptions se dérouleront du mardi 3 au vendredi 6 janvier dans les deux villes. Plus particulièrement, à Charenton, les parents sont invités à se présenter au service enfance de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15 au 16, rue de Sully.

**Pour plus de renseignements (modalités de paiement, pièces à fournir, etc.), consulter la plaquette disponible dans toutes les structures municipales ou sur le site de la ville www.charenton.fr**

## VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE
# Un partenariat pour aider les entrepreneurs

La Communauté de communes a toujours soutenu les porteurs de projet en création, reprise ou développement d'entreprises sur les villes de Charenton et de Saint-Maurice, notamment en concluant des partenariats avec des entités spécialisées comme l'association Est Val de Marne Initiative. Cette dernière ayant fusionné avec l'association Val de Marne Actif Pour l'Initiative (VMAPI) en juin 2011, la Communauté de communes a réaffirmé son soutien désormais apporté à la VMAPI en signant une convention d'adhésion pluriannuelle le 27 septembre dernier. Par le biais de cette nouvelle convention, les deux signataires s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour :

- déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une Petite ou Moyenne Entreprise (PME) ou Très Petite Entreprise (TPE),
- soutenir la création et le développement des activités économiques relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Pour sa part, la Communauté de communes assure un soutien financier au même titre que les autres collectivités du département, en raison de l'intérêt local qui s'y attache, à la réalisation de ces actions, y compris les moyens de fonctionnement qu'elles requièrent. Ainsi, pour l'année 2011, cette aide financière s'élève à 7 840 € soit 18 centimes par habitant de la Communauté de communes.

De son côté, VMAPI étant un dispositif de financement, elle est en mesure d'apporter aux créateurs ou repreneurs de PME et TPE des prêts d'honneurs, des garanties sur des prêts bancaires mais aussi un accompagnement en proposant aux nouveaux entrepreneurs des conseils, des formations et un suivi.

Si vous souhaitez créer ou reprendre une moyenne, petite ou très petite entreprise sur le territoire intercommunal de Charenton-Saint Maurice, ne vous lancez pas seul et contactez :

**La Direction de l'Economie et de l'Emploi**
**12, rue du Cadran - 94220 Charenton**
**Tél. 01.46.76.50.08.**

**L'association Val-de-Marne Actif pour l'Initiative**
**85-87 avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil**
**Tél. 01.43.91.13.33.**

NOUVEAU

## "Sortir" : un agenda culturel mieux adapté à vos besoins

janvier 2012

6 vendredi janvier
20h30 : Grand écart
Théâtre 18 €, 25 €, 15 €, 10 €
Comédie fantaisiste avec Thierry Lhermitte
Théâtre des 2 Rives
01 46 76 67 00 - lestheatres.fr
20h30 : Des rails...
Théâtre 13 €, 10 €
Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05

7 samedi janvier
20h30 : Des rails...
Théâtre 13 €, 10 €
Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05

8 dimanche janvier
14h : Atelier confiserie
Ateliers intergénérationnels
35 €, 25 € (adhésion 15 €)
Fournitures comprises
et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs
Nataly Cuetta : 06 84 59 43 24
20h30 : Des rails...
Théâtre 13 €, 10 €
Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05

11 mercredi janvier
10h : Contes d'Hiver
Théâtre jeune public 9 €
Dès 6 ans. Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05
10h45 : Café Biberon
Animation-lecture - entrée libre
De 6 mois à 5 ans.
Séance animée par la conteuse France Quatromme.
Médiathèque Eugène Delacroix
01 45 18 01 71

13 vendredi janvier
20h30 : Rendez-vous pour une rencontre
Soirée interview - entrée libre.
Présentée par José Artur.
Théâtre du Val d'Osne
01 46 76 67 00 - lestheatres.fr
20h30 : Roulez Jeunesse !
Théâtre 19 €, 9 €, 5 €
Cf page XX. Jusqu'au 20 janvier
Petit t2r : 01 46 76 67 00
lestheatres.fr

14 samedi janvier
11h : Bébé bouquine
Animation-lecture - entrée libre
De 6 mois à 5 ans.
Séance animée par Frédérique Flanagan.
Médiathèque des Quais
01 49 76 69 00

15 dimanche janvier
14h : Créations argile
Ateliers intergénérationnels
35 €, 25 € (adhésion 15 €)
Fournitures comprises
et goûter offert
Les ateliers tout en couleurs
Nataly Cuetta : 06 84 59 43 24
14h30 - 18h30 : Dessin d'après modèle vivant
Arts plast. 50 € (adhésion 15 €)
Ateliers d'Art de Charenton
01 43 68 91 76

16 lundi janvier
20h30 : Roulez Jeunesse !
Théâtre 19 €, 9 €, 5 €
Cf page XX. Jusqu'au 20 janvier
Petit t2r : 01 46 76 67 00
www.lestheatres.fr

17 mardi janvier
10h : Contes d'Hiver
Théâtre jeune public 9 €
Dès 6 ans. Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05
15h : La Loire
Connaissance du monde 9 €
Par le cinéaste et conteur Jean-Louis Mathon.
Théâtre des 2 Rives
01 46 76 67 00 - lestheatres.fr

17h : Contes d'Hiver
Théâtre jeune public 9 €
Dès 6 ans. Cf page
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05
17h : Roulez Jeunesse !
Théâtre 19 €, 9 €, 5 €
Cf page XX. Jusqu'au 20 janvier
Petit t2r : 01 46 76 67 00
lestheatres.fr

19 jeudi janvier
14h : Créations peinture sur verre
Ateliers intergénérationnels
35 €, 25 € (adhésion 15 €)
Fournitures comprises
et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs
Nataly Cuetta : 06 84 59 43 24
20h30 : Roulez Jeunesse !
Théâtre 19 €, 9 €, 5 €
Cf page XX. Jusqu'au 20 janvier
Petit t2r : 01 46 76 67 00
lestheatres.fr

20 vendredi janvier
10h : Découvrir Internet 1
Multimédia - entrée libre pour les adhérents des Médiathèques Charenton-Saint Maurice.
Médiathèque des Quais
01 46 76 69 21
10h-17h : Pastel
Arts plastiques 240 €
Jusqu'au 22 inclus. Par la Sté des Pastellistes de France
Ateliers d'Arts de Charenton
01 48 54 98 09

20h30 : Roulez Jeunesse !
Théâtre 19 €, 9 €, 5 €
Cf page XX. Jusqu'au 20 janvier
Petit t2r : 01 46 76 67 00
lestheatres.fr
20h30 : Ouvrons les guillemets
Lecture-concert - entrée libre
Les rêveries du promeneur solitaire Jean-Jacques Rousseau.
Cf p.xx
Médiathèque Eugène Delacroix
01 45 18 01 71

22 dimanche janvier
10h : Odysséus Plastok
Théâtre jeune public 9 €
Dès 5 ans. Les aventures d'une créature née d'un sac plastique et de l'imaginaire d'un enfant...
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05

25 mercredi janvier
10h : Odysséus Plastok
Théâtre jeune public 9 €
Dès 5 ans.
Studio-Théâtre de Charenton
01 43 96 21 05

Afin de faciliter aux lecteurs la recherche des informations mais aussi lui donner l'aspect d'un véritable agenda, "Sortir" s'est renouvelé et modernisé. A compter du numéro de janvier que vous recevrez dans quelques jours, vous découvrirez une brochure agencée par date, régie par un code couleur et rédigé avec des textes succincts. Cette nouvelle présentation vise à éclaircir l'offre culturelle proposée et de permettre à un habitant qui ne sait comment occuper une journée de trouver les activités qui s'offrent à lui ce jour-là précisément. En fin d'agenda, des zooms explicatifs sur certaines manifestations et le détail des opérations culturelles satisferont celles et ceux qui aiment à être guidés dans leurs choix et informés de manière plus circonstanciée.

Vous connaissez tous l'agenda culturel de la Communauté de Communes "Sortir" distribué dans tous les foyers du territoire intercommunal chaque trimestre.

Ce fascicule est la référence en matière d'activités culturelles sur les villes de Charenton et de Saint-Maurice et permet à chacun de trouver l'exposition, l'atelier, le spectacle, etc. qui fait écho à ses inclinaisons culturelles.

L'agenda continuera à paraître trimestriellement. Comme par le passé, il sera adressé à chaque foyer charentonnais et mauritien tout en étant à la disposition de tous dans les structures municipales.

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

## Cours de français langue étrangère

A l'encontre des idées reçues sur ces établissements, les médiathèques ne sont pas juste des lieux où l'on vient emprunter des documents. Les six élèves du cours de français langue étrangère dispensé par Madame Danielle Jaquet en savent quelque chose puisque tous les jeudis matin c'est à la médiathèque des Quais qu'ils se rendent.

Des cours de langues à la médiathèque? Le projet est né tout naturellement de la rencontre entre Danielle Jaquet et les professionnels de la médiathèque qui, depuis quelques années, développent des collections pour l'apprentissage des langues. Ce partenariat se développe en outre grâce à la mise à disposition de l'ensemble des équipements de la médiathèque : salle de travail, ordinateurs, tableau de conférence, matériel audiovisuel, assistance du personnel pour l'utilisation de l'informatique…

Les ressources numériques qui existent sur Internet et qui sont aujourd'hui intégrées dans l'offre documentaire des médiathèques (toutes les ressources en accès libres et un certain nombre de ressources payantes) sont exploitées par l'enseignante qui travaille aussi bien avec un lecteur CD qu'avec des ordinateurs pourvus de casques. Si l'expérience en est à ses débuts, elle augure néanmoins d'un avenir fécond, prouvant, s'il en était besoin, que les équipements culturels - en l'occurrence les médiathèques - sont des acteurs de tout premier ordre de la vie locale et les partenaires naturels des autres structures et associations du territoire.

Avec ce partenariat, les médiathèques de Charenton répondent pleinement à une de leurs missions - et non la moindre : permettre à chacun de se former. Par ailleurs, il faut souligner que ces cours ont vu le jour grâce à la mobilisation de Danielle Jaquet, de l'Association des Familles de Charenton (AFC) auprès de laquelle on peut se renseigner.

A NE PAS MANQUER !

## 2e Festival d'aquarelle

Les Ateliers d'Art de Charenton, en partenariat avec la Société française de l'Aquarelle, proposent, depuis le 23 novembre et **jusqu'au samedi 17 décembre à l'Espace Art et Liberté**, le 2e Festival d'aquarelle. Cette exposition, financée en partie grâce à l'aide au projet octroyée par la Communauté de Communes, accueille 45 artistes et plus de 160 œuvres. Parmi les peintres présents, notons l'invité d'honneur, Kristof Ludwin, aquarelliste polonais. Tout au long de l'exposition, des conférences et des démonstrations gratuites ainsi que des ateliers pratiques sont proposés pour compléter le simple plaisir de découvrir des œuvres très variées mais toutes de grande qualité.
Cette biennale, qui lors de sa précédente édition avait accueilli plus de 1600 visiteurs, a d'ores et déjà attiré de nombreux amateurs. Si vous aimez l'aquarelle ou si vous souhaitez découvrir cet art, n'hésitez pas et soyez les prochains !
**Les Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76 - assoc-alec@wanadoo.fr**

RENDEZ-VOUS

## Le Salon de Charenton

Avec cette 59e édition, le Salon de Charenton s'impose comme un rendez-vous incontournable de la saison culturelle de la Communauté de Communes. Cette occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans sa richesse et sa diversité, se déroulera du 19 janvier au 11 février à l'Espace Art et Liberté.

**Espace Art et Liberté**
**Centre commercial La Coupole**
**3, place des Marseillais**
**01.46.76.68.05**
**Entrée libre du mercredi au samedi**
**de 13h à 18h**
**Vernissage le jeudi 19 janvier à 19h**

CULTURE ET MONDE SCOLAIRE

## Un spectacle pour finir l'année en musique

En cette fin d'année, la Communauté de Communes offre aux élèves de maternelle de Charenton et de Saint-Maurice huit représentations d'un spectacle original composé et interprété par leurs professeurs Dumistes.

A travers deux contes musicaux joués en direct dans un décor réalisé par les jeunes élèves (de 4 à 7 ans) de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, les petits spectateurs vont voyager durant 25 minutes dans le monde magique de la musique.
Ils débuteront leur périple en Afrique avec "Yaoundé", une partition qui fait la part belle aux percussions. Ensuite, ils se rendront à New York où "Le petit Miles Davis" leur fera découvrir le swing et la poésie des jazzmen.

Ces représentations, préparées en amont en classe par les professeurs Dumistes, se dérouleront du 12 au 16 décembre au théâtre du Val d'Osne.

## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### PROTECTIONS PHONIQUES DE L'A4 : LE DOSSIER AVANCE !

Grâce à notre action continue et inlassable, grâce au soutien efficace de notre Député et du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, **nous avions fait inscrire par l'Etat une enveloppe de 25 millions d'euros** dans le cadre des opérations prioritaires des programmes de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) pour nous protéger des nuisances de l'autoroute A4.

Ce crédit, insuffisant pour la construction de l'ensemble des protections phoniques nécessaires, devait être complété par le financement de la Région Ile-de-France.

Or, cette dernière vient d'inscrire **notre tronçon de l'A4 parmi les 10 principaux points noirs de bruit routier national** éligibles aux aides régionales pour l'installation de protections phoniques.

**C'est une victoire que nous saluons mais qui doit maintenant se traduire le plus vite possible par des réalisations concrètes** car les riverains continuent à souffrir des conséquences de cette énorme circulation jour et nuit.
Ils ne pourront se contenter longtemps de déclarations, si louables soient-elles.

**Les élus de vos villes continueront à exercer leur pression sur l'Etat et la Région** avec la même détermination, car Charenton, mais aussi Saint-Maurice dans son quartier du Pont, méritent d'autant plus d'attention que l'autoroute A4 a été créée alors que la plupart des immeubles préexistaient !

*Retrouvez-nous sur notre blog :*
*www.charenton-demain.fr*

**Les élus du groupe Charenton Demain**

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### SERVICES PUBLICS LOCAUX OU LES CONTRADICTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Qu'il est difficile de comprendre la stratégie municipale en matière de services publics !

D'une part, la Municipalité a décidé de mettre en place une délégation de service public pour la future crèche rue Victor Hugo. Evidemment, nous nous réjouissons qu'une nouvelle crèche soit ouverte à Charenton. Mais **cette crèche sera construite puis totalement gérée par une entreprise privée.** Cela ira de l'entretien des locaux au recrutement du personnel et, bien sûr, jusqu'à la gestion des berceaux. Ainsi, la Ville délègue toute responsabilité opérationnelle à une entreprise privée.

Dans le même temps, la même équipe municipale, décide de reprendre l'activité précédemment confiée à l'association ALIAJ vis-à-vis de la jeunesse. Pour rappel, cette association ne vivait pratiquement que des subventions municipales et gérait son activité de manière indépendante. Nous avions toujours souhaité que cette activité soit reprise par la Ville, dans la mesure où cette dernière animait, de fait, le service public municipal de la Jeunesse (Conseil municipal des jeunes, camps de vacances, Point Information Jeunesse, médiateur des quartiers,...). **Cette intégration municipale est un aveu d'échec de la ville sur sa propre gestion de l'ALIAJ, qui a couté près de 500.000 € annuels aux contribuables charentonnais !**

Alors, pourquoi deux décisions contradictoires prises au même moment ? Parce que, comme trop souvent, **la majorité ne propose que des solutions "à court terme"** permettant de régler des situations ponctuelles, sans vision dans la durée. Nous déplorons le rapport malsain que cette majorité entretien avec le Service public. Il ne serait "qu'une roue de secours" face à l'échec du privé.

**Pourtant, offrir des services publics de qualité est possible et devrait être une priorité pour notre ville.**

Le 10 novembre 2011
*Réagissez sur notre blog : http://ps-charenton.fr*

**Sylvie Poulain**
**Conseillère municipale**
**Groupe "Réunir pour Changer"**

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### RÉAMÉNAGER LE CŒUR DE VILLE ? A QUEL PRIX ? EST-CE BIEN LE MOMENT ?

Les habitants du quartier de la mairie ont récemment été réunis par Monsieur le Maire, afin de les informer, entre autres, du projet de réaménagement du cœur de ville tel que décrit dans le compte rendu de mi-mandat de la majorité municipale : "*agrémenter le centre ville, pacifier la circulation rue de Paris sur le tronçon allant de la rue Croquette à la rue semi piétonne*", ouvrir le square Jules Noël en prolongement de l'Hôtel de ville "*où le piéton sera prioritaire sur la voiture*".
Rappelons néanmoins que notre Mairie, est un monument historique et classé. Sa toiture dont nous avons signalé la détérioration, n'a pas encore été réparée, son dernier ravalement date de 1970 ! Et il est fort à craindre que, privée des grilles monumentales qui la protègent, pour la relier directement au square, elle ne soit la proie d'autres dégradations.
Ce projet architectural, présenté de façon fort attrayante, a un coût ! Il nécessite d'abord des études dont nous redoutons le montant puis un chantier dont nous imaginons l'ampleur avec l'utilisation de matériaux dont le prix ne sera pas moindre.
Ne serait-il pas plus judicieux de "voir moins grand" en entretenant et améliorant le patrimoine existant ? N'est il pas humainement plus prestigieux, pour clore un mandat, de répondre aux priorités réelles des riverains qui sont la sécurité, l'utilisation rationnelle de l'espace - stationnement, aires réservées aux livraisons et secours d'urgence (notamment devant Monoprix) ? N'est-il pas possible de construire un espace accessible à l'Amicale du 3e âge et à d'autres accueils comme souhaité par tous de façon moins onéreuse ?
En cette période de crise économique qui s'aggrave, où pour maints d'entre nous les dépenses sont comptées au plus juste, faut-il engager tant de frais pour un chantier pharaonique dont la nécessité n'est pas établie ? Pourquoi engager une telle opération au moment où tout le monde doit se priver, où chacun serre son budget avec la crainte du lendemain et du chômage latent ?

**Marie-Hélène Rougeron,**
**Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric**
**Groupe "Charenton en Mouvement"**

# **Charenton Magazine** répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

## Droit de réponse

L'article paru dans le Charenton magazine n°162 - Juin 2011 p.29, mettant en cause l'intégrité de l'Annuaire Guide bleu et de la société qui le diffuse, contraint cette dernière à faire usage de son droit de réponse. Contrairement à ce qui est dit, ce guide n'est pas un faux guide mais un guide **PRIVÉ**. La SPEC édite en toute légalité ses guides depuis 2003 sur dix communes du Val-de-Marne, ce qui permet à ses annonceurs, fidèles pour la plupart depuis cette date, d'élargir leur zone de chalandise sur les communes voisines et de gagner de nouveaux marchés. Tous nos guides sont mis en distribution sous le contrôle de Me Goutorbe, huissier de justice. L'éthique, la transparence et le sérieux sont des valeurs que nous appliquons. Chacun sait que dans le métier de l'édition papier "zéro erreur" n'existe pas. Cela n'autorise pas pour autant des attaques si virulentes. Toutes erreurs ou omissions signalées à : la-spec@wanadoo.fr seront corrigées sur l'édition 2012. ■

Michel Mellul
Gérant/Directeur

**Guide privé**

## Nuisances sonores

**J'habite rue Marius Delcher et je ne vois aucune amélioration de la part des agents de la SNCF qui nous abreuvent de messages sonores d'une forte intensité en décibels. La Mairie peut-elle intervenir ?** Alain D.

***Charenton Magazine*** : Peut-être vous souvenez-vous que le Maire, Jean-Marie Brétillon, accompagné de plusieurs élus et riverains, avait manifesté sur le site en décembre 2010. N'obtenant pas de réponse précise, il a sollicité le Président de la SNCF, Guillaume Pépy. Ce dernier vient de nous répondre par l'intermédiaire de son Directeur régional.

La SNCF nous assure qu'elle veille à ce que les annonces par haut-parleurs soient strictement limitées aux seuls besoins de la sécurité des personnels. Il est précisé qu'il n'est pas possible techniquement d'utiliser des radios mobiles ou des téléphones portables, comme nous en avions fait la suggestion, au motif qu'il n'y a pas d'assurance que tous les personnels présents sur la zone soient avertis.
En revanche, dans le cadre de la rénovation du chantier, la SNCF a prévu de moderniser le système de sonorisation, en installant des haut-parleurs plus nombreux mais de moindre portée et en les complétant d'un système d'alerte lumineux. ■

## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,**
**venez vous faire recenser :**

- Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1995 :
de novembre 2011 à février 2012.
- Ceux nés en décembre 1995 :
de décembre 2011 à mars 2012.
- Ceux nés en janvier 1996 :
de janvier 2012 à avril 2012.

**Si vous veniez avant votre date anniversaire,** votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

**Pièces à fournir** :
- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

## AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully**
**de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h**
**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri**
**de 8h30 à 11h45**
**Tél. 01.46.76.46.50**

**A noter :**

le service des Affaires Civiles sera fermé le samedi 24 décembre 2011

## NAISSANCES

### Avec nos plus vives félicitations

Matthieu FONTAINE
Louise GABAUD 1ère Jumelle
Antoine GABAUD 2ème Jumeau
Adam HASSANI
Ethan RUIMY
Lucie GOUNOT
Léo LEFEL--GOMMANS
Milla LOY--BEYLOT
Nala HALLOU
Erwan DURAND
Romy SALA
Eliana GIORDANO
Layana KARA
Mathis ABENSUR
Riley JORRY
Lucas PALMOT
Keren AZOULAY
Lucas BERNARD OCHS
Meyra PIEDADE
Baron JIANG
Lina RIBOULET
Eyal BELLAÏCHE
Timéo GIORDANO
Eva SEROUSSI
Leandro GAMARRA--DOS SANTOS
Naëlle AMIAR
Calixte GOFFIN--CHABALIER
Inès SELMI--BRICHE 1ère Jumelle
Axel SELMI--BRICHE 2ème Jumeau
Colline BONNIN
Sevak SEYHAN
Ornella GROGUHET
Maïssane BRAHIMI
Lyat HANOUFA
Lounès KODA
Nina BENSIMON
Khalil RAÏRI
Brooklyn HENDRICK
Théodore BRIÈRE-SAUNIER
Sacha HADDAD
Camille TARAVEL
Joseph AKIBA
Salma SMAALI
Nell BEN GHOZI
Ange LEVI-VALENSIN
Anaïs MICHON
Emir MSALEM
Hugo CERQUEIRA JESUS
Enzo SARI--MENDY
Tal CHICHEPORTICHE
Inna GAMBELOU
Katarina JOVANOVIC
Cyril PABOUDJIAN
Noham KOUA
Aurèle BARRIEU--POGGI
Camilia SEKHARA
Quitterie HUBBEN
Elie MURCIANO
Aidan VIANNAY
Djimé DIAKITÉ
Ansumane TCHALA
Ella ROUSSEAU
Arié CHICHEPORTICHE
Sarah BERARDENGO
Ilan LÉVI--TOUITOU
Elia COHEN
Loan BERNIER
Joanna RICHARD
Tammy HADDAD
Daphné BOURY--DITHURBIDE
Félix LAPORTE

## MARIAGES

### Avec tous nos vœux de bonheur

Joanna AZUELOS et Yohan COHEN
Sarah FADILI et Khalid HASSANI
Yiming DING et Enze ZHANG
Sapna NUNDLOLL et Alexandre FOURNIER
Annie-Laure FROIDEFOND et Romain DUCHAN
Yaël ROUAH et Yves LEVY
Natacha BUCHER et Vincent JUMENTIER
Sophie DAMERVAL et Stéphane DEMICHEL
Nassima PEPLONSKI et Ibrahim EL BARKANI
Hélène BRABANT et François-Xavier VILAVERDE
Patricia MOURRUT et Didier PÉRINELLE
Dominique LEBARBIER et Didier LOMBART
Dragana CATO et Radan JOVANOVIC
Sarah JAUNASSE et Didier LESUEUR
Lucie LECLERC et Amara LOUMINGOU
Hong LIU et Maximilien D' ARPINI
Kelly BERDAH et Jonathan OMEZGUINE
Valérie LESEC et Thibaut GAIN

## DÉCÈS

### Avec nos sincères condoléances

Marie MAILLOT épouse. HUBERT
Patrice GUILLEMIN
Michel BLANNAY
Jeanne GARDE Veuve PREUX
Didier CHAUVEAU
Gabrielle JAGGI Veuve NIVELON
Jacqueline SAZERAT Veuve MOREAU
Bernard ROBIN
Fernand SAAL
Armande BONNIN Veuve LEFÈVRE
Jeanne BAREL Veuve GASQ
André AMY
Edith CLEMENT-LACROIX
André VITAL
Didier LOMBART
Monique LIBAT Veuve CHAUVAUD
Yvonne PICARD Veuve PASQUET
Simone THOMAS
Victoire GAILLARD Veuve RAMEAU
Abdon URSULE
Pierre BROU
Colette ROBERT
Andrée NOÉ Veuve DEFRANCE
Auguste POIRIER
Nathan FRILING
Jack GAUBERT
Yves QUINAT
Paul JONARD
Haïm LEVY
Elisabeth HAMON épouse FOTZLER
Victor LESUR
Armand ANTOINE
Roger CONTRERAS
Henri LE BARS
Jean-Louis THOMAS
Suzanne SAZÉRAT Veuve PORTE
Janine PANTALACCI

# Ils nous ont quittés

**Albert Bigielman.** Issu d'une famille juive émigrée de Pologne, Albert Bigielman est déporté avec sa mère à l'âge de 12 ans au camp de Bergen-Belsen. Pendant presque 40 ans, il enfouira au plus profond de lui les 11 mois d'horreur passés dans ce camp jusqu'à ce que, invité par le collège La Cerisaie, il accepte de témoigner auprès des élèves de son vécu, de parler de l'indicible. Dès lors, il n'aura de cesse de s'impliquer auprès des collégiens. Cent fois, il leur racontera sa jeunesse bafouée, écrira un livre, s'investira au sein de la Commission nationale "Internement en France" et prendra la présidence de l'amicale de Bergen-Belsen. De 1995 à 2001, il fut également Conseiller municipal d'opposition à Charenton. Son engagement pour le devoir de mémoire lui vaudra de recevoir les Palmes Académiques, après avoir été nommé Chevalier de la Légion d'honneur et Commandeur dans l'Ordre National du Mérite. Le 19 mars 2009, dans les salons de l'hôtel de Ville de Charenton, c'est en présence de son amie Simone Veil, qu'Albert Bigielman avait été élevé au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Cet homme qui avait eu le courage de raviver ses propres souffrances pour assurer des jours meilleurs aux nouvelles générations, s'est éteint. Il a été incinéré au Père Lachaise le 3 novembre dernier en présence de nombreux amis, de Charentonnais et de sa famille à laquelle Charenton Magazine présente toutes ses condoléances.

**Michel Giraud.** Professeur de lettres de formation, Michel Giraud a connu la réussite dans l'industrie du bois. En 1967, il est élu Conseiller général du Val-de-Marne et est également nommé membre du Conseil du District de Paris (le futur Conseil Régional) avant d'en prendre la présidence en 1972. A la création du Conseil régional, en 1976, il en devient le premier président jusqu'en 1988 puis de 1992 à 1998. Dans l'intervalle, il devient Maire du Perreux en 1971 et sera réélu sans interruption jusqu'en 1992. Tour à tour sénateur, député, Président des maires de France, il sera également ministre du Travail dans le gouvernement d'Edouard Balladur, de 1993 à 1995. Durant cette période, il donne naissance au Chèque Emploi Service. Cet homme unanimement salué par la classe politique comme une personne de cœur loyale et fidèle s'est éteint dans la nuit du 26 au 27 novembre. Ses obsèques ont été célébrées le 2 novembre, en l'église Sainte-Marguerite-des-Joncs-Marins au Perreux. Après Roland Nungesser, ex-président du Conseil général décédé fin mars, c'est une deuxième grande figure politique du département qui disparaît.

SANTÉ

## Permanences pharmacies

- **Dimanche 11 décembre**
Krief
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

- **Dimanche 18 décembre**
Mortillaro
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

- **Dimanche 25 décembre**
Roy
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

**L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre jusqu'au 17 décembre. Reprise le samedi 7 janvier 2012**

### Mary Stacey

La section Grande-Bretagne du Comité de jumelage vous fait part du décès de Mary Stacey. Maire de Trowbridge à plusieurs reprises, elle avait été, aux côtés de son époux, à l'origine du jumelage entre les villes de Charenton et de Trowbridge. Depuis, elle avait pris la tête de la présidence britannique de cette association qui lui tenait à cœur. Celles et ceux, qui la connaissaient, admiraient la force de caractère de cette femme qui sut affronter la longue maladie qui l'a finalement emportée sans jamais plier ni oublier d'offrir son temps et ses nombreuses marques de gentillesse aux autres.
Une cérémonie d'hommage sera donnée à Trowbridge le 11 décembre prochain. Charenton et son Maire y seront représentés par une délégation du comité de jumelage menée par le président de la section Grande Bretagne, Alain Gouverneur.
Charenton Magazine s'associe à la peine de sa famille et de ses amis anglais et français.

Le 24 septembre dernier, **Josette et Jean Mourrut** ont célébré entourés de leur famille et de leurs amis leurs noces d'Or.
Charenton Magazine leur présente toutes ses félicitations.

INFOS OFFICIELLES

## Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton,
**le mercredi 14 décembre à partir de 19h et le jeudi 19 janvier 2012 à partir de 19h.**

## Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu **le jeudi 15 décembre à partir de 19h** en Mairie.

PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES

**N'oubliez pas d'envoyer votre avis d'imposition !**
Afin de calculer les tarifs inhérents aux prestations périscolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs, accueil du soir en maternelle et activités du soir en élémentaire) à compter du 1er janvier 2012, les parents d'élèves sont invités à envoyer au plus vite une copie de leur avis d'imposition 2010 **au service Enfance - 16 rue Sully.**
**Pour tout renseignement, contacter le 01.46.76.47.80.**

# ...RÉTROSPECTIVE...RÉTROSPECTIVE...RETOUR SUR

### Politique jeunesse

Après le Projet Educatif Local en mars 2010, Charenton instaure une nouvelle politique jeunesse afin d'orienter et de rendre plus cohérentes les actions menées en faveur des jeunes Charentonnais âgés de 11 à 25 ans.
Cette nouvelle politique jeunesse se déclinera autour de quelques objectifs :

- développer l'apprentissage de la citoyenneté,
- faciliter l'autonomie des jeunes,
- les accompagner notamment dans les domaines de la santé et de la solidarité,

rechercher de nouveaux financements.

### Jean-Marie Brétillon réélu Conseiller général

Le 27 mars, Jean-Marie Brétillon a été réélu Conseiller général du canton de Charenton-le-Pont. En lui offrant 62,39 % des voix, les Charentonnais et les Mauritiens lui ont largement réaffirmé leur fidélité et leur confiance pour défendre les intérêts de nos deux villes auprès des instances du Département.

### Semaine du développement durable

La Semaine du développement durable est le rendez-vous annuel majeur pour encourager les changements de comportements.
Les villes de Charenton et de Saint-Maurice se sont une nouvelle fois investies conjointement dans cette opération en proposant un riche programme d'actions, sur tout le territoire de la Communauté de communes.

### Inauguration de la Maison du combattant

Le monde combattant tient une place importante dans la vie de notre ville.
L'équipe municipale a voulu témoigner cet attachement en allouant un budget de 100 000 € à la rénovation de la Maison du combattant du 38 rue des Bordeaux.
Cette attention a été particulièrement appréciée par les associations qui pourront travailler dans les meilleures conditions qui soient.

### Campagne propreté

Devant le manque de civisme de certains administrés, les villes de Charenton et de Saint-Maurice ont décidé de mener conjointement une vaste campagne de communication sur le thème "Aimer votre ville au sens propre". Mise en place d'un numéro vert, multiplication des jours de ramassage des encombrants, créations de Nina et Nono, véritables figures de proue de la campagne,… tout a été conçu pour que nos villes conservent leur cadre de vie privilégié.

### Non à l'aire pour les gens du voyage

La Ville de Paris a pour projet d'implanter une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes. Les Maires des villes riveraines s'élèvent contre cette décision qui, une fois de plus, ne respecte pas la Charte d'aménagement durable du Bois. A Charenton, une pétition a été lancée afin de s'opposer à une telle décision. Elle a recueilli en quelques semaines plus de 1 500 signatures. La pétition a été remise à Pierre Mansat, Maire adjoint de Paris.

# L'ANNÉE 2011 ...RÉTROSPECTIVE...RÉTROSPECTIVE...

### Tous au club !

Une fois la patinoire partie de la place Aristide Briand, les plus jeunes n'attendent plus qu'une chose : que l'été arrive et avec lui les animations de Tous au Club !

Structures gonflables, trampolines, mini golf et même une piscine pour l'édition 2011 de ce rendez-vous convivial et familial, il y en a eu une fois encore pour tous les goûts… y compris pour les parents qui ont pu bénéficier de l'espace solarium !

### Une rentrée scolaire sereine

"Liberté, Egalité, Fraternité", cette devise était absente des frontons des écoles charentonnaises. Depuis la rentrée 2011, chaque établissement est doté de cet hommage à la République. Cette rentrée, marquée par les visites des ministres Luc Chatel et Nadine Morano, s'est d'ailleurs déroulée sous de très bons auspices pour les primaires comme pour les collégiens et les lycéens.

### Stade de Charentonneau

Les sportifs ont pu faire leur rentrée au stade de Charentonneau sur un terrain entièrement gazonné de revêtement synthétique. Au-delà du revêtement, cet équipement sportif a été reconfiguré avec du nouveau mobilier et une nouvelle clôture qui permet au stade de mieux s'harmoniser que par le passé avec le cadre de vie du quartier qui l'accueille. Cette structure sportive a été officiellement inaugurée le 19 novembre dernier.

### Nouveautés du service retraités

Le mot "senior" aujourd'hui peut qualifier des personnes aux âges et parcours bien différents. C'est en se basant sur cette constatation que le Service retraités axe tout au long de l'année son travail afin d'offrir à tous, quelles que soient leurs envies et leurs possibilités, un large panel d'activités. Comme les années précédentes, l'année 2011 a été propice à la mise en place de nouveautés qui remportent un franc succès.

### Bourses aux permis de conduire

La bourse aux permis a rapidement pris sa place dans la politique jeunesse de la ville. Ce dispositif a été instauré pour favoriser l'accès au permis de conduire et à la vie sociale des jeunes de la commune âgés de 18 à 25 ans. Les premières candidatures ont été déposées et étudiées durant l'été 2011. Le 9 novembre dernier, le Maire a remis les premières bourses aux permis de conduire à 16 Charentonnais au cours d'une cérémonie à la Mairie.

### Fin des travaux du T2R

La fin d'année 2011 a été marquée par la réouverture du Théâtre des 2 Rives. Après plusieurs mois de fermeture pour cause de chantier, les habitués du T2R ont pris plaisir à réinvestir cette structure entièrement modernisée. Le théâtre de Charenton, plus lumineux avec sa façade de verre, plus accueillant avec son hall repensé, plus accessible avec son ascenseur, se pose plus que jamais comme un lieu artistique résolument contemporain et prêt à accueillir les meilleurs spectacles !

Jean-Marie Brétillon
Maire de Charenton-le-Pont
Président de la Communauté de Communes
et Le Conseil municipal
vous présentent leurs

# Meilleurs Vœux 2012

Musique

Arts plastiques

Théâtre

Médiathèques

Expositions

## Tous les GOÛTS sont dans la CULTURE

Conception graphique : JM. Hilleweau

www.charenton.fr

Charenton-le-Pont

Charenton, une VILLE à VIVRE